

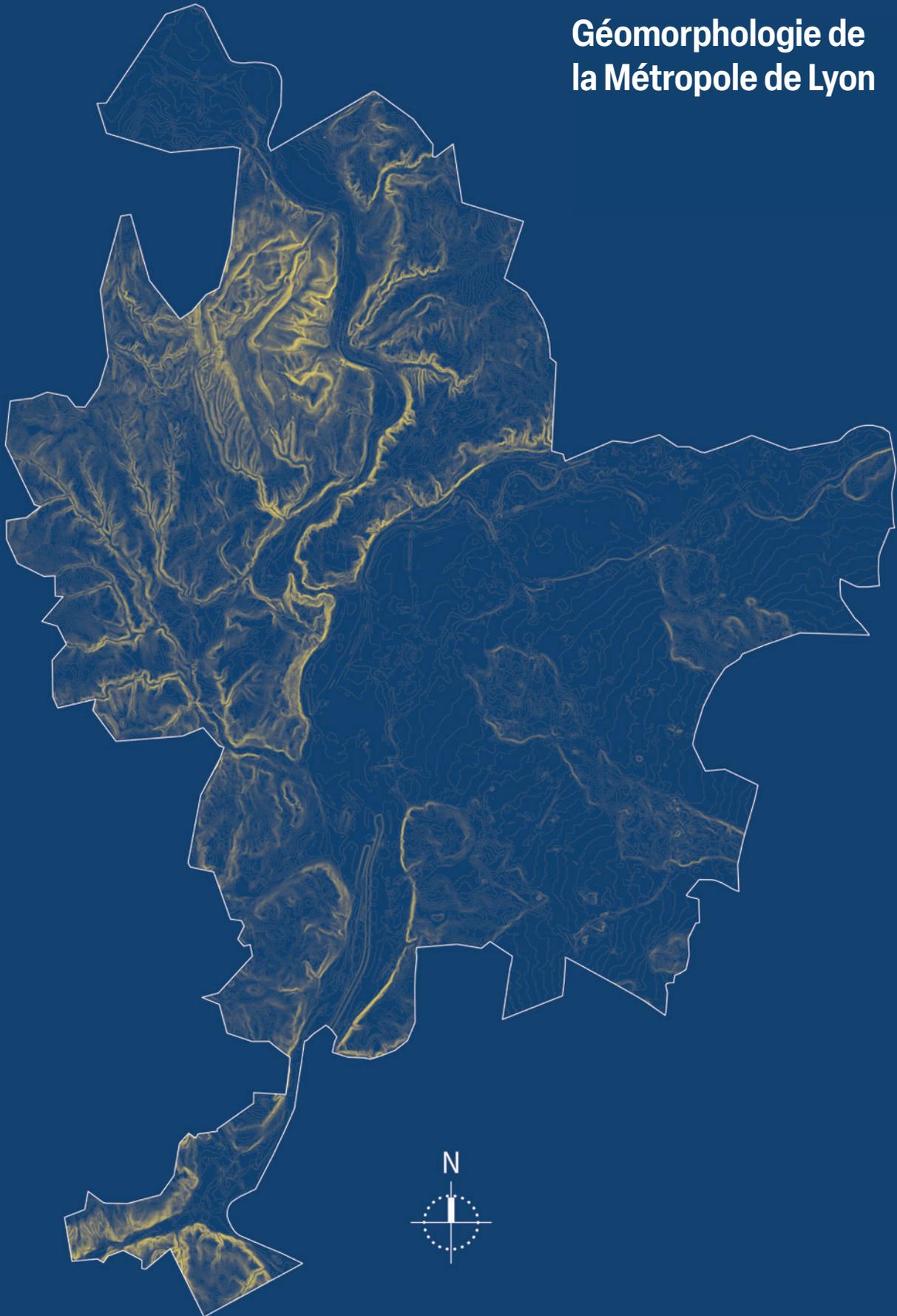
Édition
2025

ATLAS
DES **SITES**
D' **URBANISME**
TRANSITOIRE

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Géomorphologie de la Métropole de Lyon



01

La démarche

Les différentes vocations des projets d'urbanisme transitoire métropolitains page 4

L'urbanisme transitoire : un outil au service des politiques publiques métropolitaines page 4

Quelques défis clés pour l'urbanisme transitoire demain page 5

L'organisation dédiée

Gouvernance et pilotage page 6

Ressources page 6

Recenser, mesurer, évaluer

L'atlas des sites d'urbanisme transitoire page 7

Une capitalisation continue page 7

Chiffres clés 2025

Structures hébergées page 8

Surfaces activées page 9

Mobiliers page 9

Nombre de personnes sur site page 9

Cartes des lieux d'occupations transitoires

Occupations sous Maitrise d'Ouvrage Métropole ou concédée/Occupations partenaires page 10

Occupations sites bâtis/espaces publics et espaces extérieurs page 12

La démarche

Les différentes vocations des projets d'urbanisme transitoire métropolitains

Friches urbaines, bâtiments de bureaux inexploités, espaces extérieurs vacants ou encore espaces publics en devenir, la Métropole de Lyon investit depuis une dizaine d'année des sites, la plupart inoccupés, pour y développer des projets d'urbanisme transitoire. Il s'agit d'aménagements et de projets réalisés sur une période relativement courte (quelques années généralement) sur des sites « en transition », bâtis ou espaces extérieurs, qui ont vocation à accueillir un projet urbain ou d'espace public futur.

Derrière les sites d'urbanisme transitoire développés par la Métropole de Lyon et ses partenaires, se cache une grande diversité de projets avec des liens plus ou moins forts au projet d'aménagement envisagé ou programmé. Les projets transitoires permettent :

→ **D'activer au maximum les espaces urbains délaissés** dans un contexte de fonciers rares et chers et de **redonner vie temporairement à des espaces inoccupés ou sous occupés**, sans forcément de lien nécessaire avec un projet futur. C'est le cas par exemple de L'Étape 22D à Villeurbanne ou encore des Ateliers Briand qui prennent place dans d'anciennes friches industrielles et accueillent désormais tout un écosystème d'acteurs économiques. C'est également le cas des sites d'hospitalité et d'hébergement d'urgence qui se déploient sur des espaces extérieurs inoccupés. D'autres espaces extérieurs en friche deviennent des sites de fertilisation de terres comme Les Grands Terrains de Parilly à Bron.

→ **D'expérimenter de nouveaux usages et de nouvelles fonctions** pour nourrir ou enrichir la programmation urbaine d'un secteur, répondre à des besoins locaux comme l'aménagement d'une aire canine aux Gratte-ciel à Villeurbanne ou encore le test de mobiliers ludiques et intergénérationnels place Edgar Quinet à Lyon 6^e.

→ **De préfigurer des aménagements futurs** pour accompagner l'apparition de nouveaux usages sur un espace public. C'est le cas sur le projet de piétonnisation de la partie nord de la rue de la République (Lyon 1^{er} et 2^e) ou sur le site des Grandes Locos (La Mulatière) qui accueille un projet transitoire sur le temps long sur les lieux d'un futur espace public.

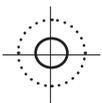
→ **De faire de la médiation** : qu'il s'agisse d'espaces publics ou bâtis, les projets d'urbanisme transitoire sont l'occasion d'informer et de communiquer auprès des riverains et des usagers sur les transformations urbaines en cours ou à venir. Les modules d'assises ludiques déployés sur les quais du Rhône à Lyon 2^e, accompagnés de QR Code et d'un dispositif de communication, le « Rhonovélo », informent sur le projet et les nouveaux usages à venir pour la rive droite du Rhône.

L'impact d'un projet transitoire sur la trajectoire d'un territoire et d'un projet urbain peut ainsi être souhaité dès le départ, dans le cadre d'une préfiguration ou d'une expérimentation, ou être inattendu et se révéler a posteriori.

L'urbanisme transitoire : un outil au service des politiques publiques métropolitaines

Les projets d'urbanisme transitoire représentent pour la Métropole de Lyon de nouveaux espaces pour mettre en œuvre ses politiques publiques : le développement de filières économiques de la transition (ESS, économie circulaire et mobilités actives notamment), l'insertion, le soutien aux acteurs associatifs et culturels, la solidarité et l'hospitalité, la vie culturelle et artistique, etc. L'hétérogénéité des projets d'urbanisme transitoire traduit la diversité des politiques publiques qui sont mises en œuvre. Sur la quarantaine de projets d'urbanisme transitoire (espace public et bâti confondus) mis en œuvre ces dernières années par la Métropole de Lyon (en maîtrise d'ouvrage directe ou concédée), on en recense 31 encore actifs à l'été 2025. Parmi ceux-ci, on trouve ainsi des projets à vocation économique, d'hospitalité, culturelle, ou encore à vocation mixte, des projets préfigurateurs d'espace public (à vocation sportive, intergénérationnelle, etc.) ou encore des projets de renaturation d'espaces extérieurs.

L'urbanisme transitoire permet également d'innover dans la fabrique de la ville. Il ouvre et anime des espaces urbains délaissés, en permettant des interventions rapides dans le cadre de projet de plus long terme. Ces interventions permettent ainsi d'expérimenter de nouvelles activités et lieux de vie sur un territoire, ou encore d'intégrer de nouveaux acteurs au projet via des appels à projets ou à manifestation d'intérêt, des dispositifs d'assistance à maîtrise d'usage impliquant les habitants, des chantiers participatifs, etc.



Ces projets sont autant d'expériences qui viennent réinterroger et enrichir les processus d'aménagement urbain. L'urbanisme transitoire présenté ici croise d'autres dispositifs et démarches portés par la collectivité. Parmi eux : les occupations temporaires «en diffus» (et non spécifiquement sur des espaces de projet urbain) du patrimoine métropolitain par des acteurs associatifs, culturels ou économiques, ainsi que l'habitat intercalaire, qui crée des places d'hébergement temporaire dans des locaux propriétés de la Métropole de Lyon. La démarche d'urbanisme transitoire, dans son volet espace public, fait écho au [Lab des espaces publics](https://labdesespacespublics.grandlyon.com) qui vise à encourager et accompagner l'innovation dans l'aménagement des espaces publics, en lien avec la Charte des espaces publics de la Métropole de Lyon adoptée en 2022. L'urbanisme transitoire ou tactique figure parmi les leviers d'expérimentation et d'innovation dans l'aménagement des espaces publics.



labdesespacespublics.grandlyon.com

La mise en œuvre de projets supports à l'expérimentation et l'innovation repose sur la diversité des activités et des usagers en présence. Elle s'appuie sur les modèles de gouvernance mis en place, l'ouverture du site sur son quartier et l'implication d'une diversité d'acteurs dans la programmation et l'animation du lieu, afin d'en tirer des apprentissages pour les différentes politiques publiques métropolitaines.

L'accompagnement de la fin des projets

transitoires sur du bâti vise à orienter au mieux les occupants qui auraient des difficultés à se loger sur le marché immobilier classique vers d'autres espaces à loyer modéré (en transitoire, ou encore via des initiatives de type foncière solidaire).

L'évaluation des projets d'urbanisme

transitoire repose sur des études d'impacts et un accompagnement, des études d'usages et d'un accompagnement à maîtrise d'usage. Elle permet de tirer pleinement parti de ces expériences afin d'en comprendre les impacts sur les politiques publiques métropolitaines et sur les territoires concernés. Elle vise également à tirer des enseignements en vue d'un projet pérenne sur le site.

Quelques défis clés pour l'urbanisme transitoire demain

Après plusieurs années de déploiement, de retours d'expérience et de capitalisation, quelques enjeux peuvent être identifiés pour faire évoluer l'urbanisme transitoire sur le territoire métropolitain. La conception de projets transitoires doit être **en cohérence tout à la fois avec les ambitions de la collectivité** dans ses différentes politiques publiques (culture, habitat, économie, politiques sociales, aménagement urbain, participation citoyenne, environnement, etc.) et **en adéquation avec les besoins du territoire**.

L'activation du patrimoine métropolitain doit être rapide et frugale, afin de maximiser le temps d'occupation du site et participer à limiter la vacance urbaine d'une part, et de limiter les coûts et ressources liés aux aménagements transitoires d'autre part (sécurisation des bâtiments, conception de mobiliers ou d'aménagements extérieurs transitoires), en s'inscrivant dans une démarche de réemploi.

L'organisation dédiée

Gouvernance et pilotage

Le gouvernance politique de la démarche est assurée par un collectif d'élus réunis au sein d'un Comité de pilotage. Autour de Béatrice Vessiller, vice-présidente à l'Urbanisme et au Cadre de vie, se rassemblent les vice-présidents des politiques publiques qui investissent particulièrement le champ de l'urbanisme transitoire :

- Emeline Baume, vice-présidente à l'Économie, l'Emploi et le Commerce,
- Renaud Payre, vice-président à l'Habitat, au Logement social et à la Politique de la Ville,
- Cédric Van Styvendael, vice-président à la Culture,
- Pierre Athanaze, vice-président à l'Environnement, la protection animale et la prévention des Risques,
- Jérémy Camus, vice-président à l'Agriculture, l'Alimentation et la résilience du territoire,
- Florestan Groult, vice-président de la Politique sportive.

À l'image de cette gouvernance qui joue la carte de la transversalité et positionne la démarche au service des politiques publiques, les directions de la Métropole se sont organisées en mode projet autour d'une direction de projet transversale rattachée à la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine. Un Comité technique mensuel est animé par la direction de projet, il rassemble :

- Le service Patrimoine Immobilier de la direction du Patrimoine,
- les services de subdivisions de voirie de la Délégation de la Gestion et Exploitation des Espaces Publics,
- les référents des politiques publiques représentant les directions Action et Transition Économique, Habitat et Logement Culture et Vie Associative, Sport et Environnement Écologie Énergie,
- des chefs de projets d'aménagement concernés au sein de la Direction de la Maîtrise d'Ouvrage Urbaine ou de la Direction Politique de la Ville et Territoires de Projet,

- les référents métiers des autres directions impliquées que sont les directions des Affaires Juridiques, Communication ou encore le Foncier.

Le Comité technique assure le suivi des projets, permet de partager les actualités, de préparer l'instruction de nouveaux projets potentiels et la gouvernance. Il joue également un rôle important dans la consolidation de méthodes et d'outils d'intervention en transitoire (cadre d'achat, analyse juridique, conduite de projet, etc.) afin d'entretenir et de diffuser une culture commune ainsi que des ressources autour de l'urbanisme transitoire.

Ressources

Un budget de 10 millions d'euros dédié à l'urbanisme transitoire a été inscrit à la programmation pluriannuelle d'investissement 2021-2026 de la Métropole de Lyon. Ce budget sert notamment aux travaux menés sur les espaces bâtis, les aménagements et les mobiliers sur l'espace public (souvent réutilisés sur plusieurs sites), les études de faisabilité en amont et le travail de capitalisation et d'évaluation mené en aval des projets.

La Métropole de Lyon s'est aussi dotée de deux cadres d'achat dédiés à l'urbanisme transitoire pour s'entourer de professionnels experts en matière d'urbanisme transitoire, à même de l'accompagner dans le déploiement de ces projets :

- **un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)** pour la réalisation d'étude et l'assistance à la conception, au montage et à la gestion future de projets transitoires, ainsi que l'études des usages, l'évaluation des projets et la capitalisation des savoirs et des expertises en la matière,
- **un marché de conception** et de mise en œuvre d'actions d'urbanisme transitoire sur l'espace public sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Enfin, la Métropole de Lyon s'appuie également sur le programme partenarial de l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et en particulier l'équipe Fabrique urbaine et urbanisme opérationnel, pour l'étude et la capitalisation des expériences d'urbanisme transitoire menées sur son territoire.

Recenser, mesurer, évaluer

Avec la démultiplication des sites d'urbanisme transitoire, la Métropole de Lyon a mis en place à partir de 2022 une démarche pour évaluer et capitaliser sur ces expériences.

L'atlas des sites d'urbanisme transitoire

Le présent atlas des sites d'urbanisme transitoire propose un panorama de la diversité des sites d'urbanisme transitoire. La première édition de cet atlas a été réalisée en 2023 avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de Lyon, d'Intermède, de Plateau Urbain et du Sens de la ville. L'édition 2025 a été mise à jour avec le concours de l'Agence d'urbanisme. Elle contient :

- une série d'indicateurs qui permettent de rendre compte de l'ampleur et des impacts des projets transitoires sur le territoire (surfaces activées, nombre de structures occupants des sites, type d'activité en présence, nombre de personnes hébergées, etc.) et de mesurer des sites dans le temps,
- un volet cartographique qui donne à voir de façon visuelle l'ensemble des projets transitoires recensés sur le territoire métropolitain,
- des fiches de sites qui décrivent de façon plus approfondie certains projets transitoires portés par la Métropole de Lyon et ses partenaires (en direct ou par le biais de concession à des aménageurs).

Elles présentent les caractéristiques du lieu et du projet et apportent des éléments de contexte sur l'histoire de chaque site et sur le projet urbain pérenne,

- l'ensemble de ces données a été collecté grâce à une série d'entretiens qualitatifs avec les chefs de projets concernés avec l'appui de questionnaires, ainsi qu'un travail de veille sur les projets d'urbanisme transitoire développés par d'autres acteurs sur le territoire.

NB : cet atlas ne vise pas strictement l'exhaustivité s'agissant des projets portés par d'autres acteurs sur le territoire métropolitain.

À noter qu'il s'agit également de données en constante évolution : des projets sont activés ou désactivés très régulièrement.

Une capitalisation continue

En complément de cet atlas, des démarches d'études et d'évaluation ad hoc sont réalisées par la Métropole ou par ses partenaires pour :

- Mesurer les impacts des projets transitoires et leurs contributions aux ambitions des politiques publiques métropolitaines (impacts territoriaux et économiques, impacts en matière d'accompagnement social et d'insertion, de solidarités, d'amélioration du cadre de vie, etc.),
- capitaliser sur les expériences et les savoir-faire acquis d'un point de vue méthodologique et créer des outils pour faciliter le déploiement de nouveaux projets transitoires.



Les rencontres de l'urbanisme transitoire 2023



Chiffres clés 2025

Structures hébergées



151

Structures hébergées à l'été 2025

250

Structures qui sont passées dans des sites transitoires depuis 2020

14

Structures du champ de la végétalisation et de l'agriculture urbaine



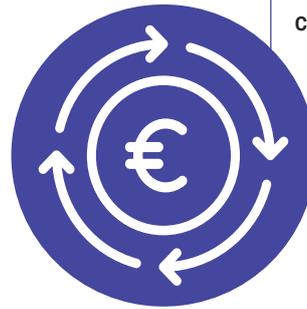
21

Structures du champ de l'hospitalité et de la solidarité



30

Structures du champ de l'économie circulaire



31

Structures du champ de la création et de la diffusion culturelle



42

Structures du champ des mobilités décarbonées



13

Structures aux diverses activités (enseignement, traiteur, artisanat, ...)

Surfaces activées à l'été 2025



86299 M²
de surfaces
bâties activées



84193 M²
de d'espaces publics
et espaces extérieurs



72500 M²
de surfaces dédiées à la
fertilisation des terres



46%
de surfaces
végétalisées



3%
de surfaces
cultivées

Mobiliers

200

mobiliers fabriqués et/ou
installés dans le cadre d'une
occupation transitoire



55%
de mobiliers
de type « assises »



15%
de mobiliers urbains
dédiés au sport
et au rafraîchissement
de l'espace public



30%
de mobiliers urbains
autour du jeu et
du divertissement

Personnes sur site



308

places d'hébergement
créées (hors logement
intercalaire)



583

personnes mises
à l'abri depuis 2020



707

personnes travaillant
sur site



15%

de travailleurs en
insertion (estimatif du
nombre de structures
cumulées)

Carte des lieux d'occupation transitoire

Occupations sous Maîtrise d'Ouvrage Métropole ou concédée/Occupations partenaires

Carte qui permet de visualiser 53 lieux d'occupation transitoire ouverts depuis 2016 sur le territoire métropolitain, en distinguant :

- Les sites sous Maîtrise d'Ouvrage Métropole ou concédée à un aménageur public et les sites déployés par des partenaires
- Les sites actifs à l'été 2025 et les sites qui ont fermés



© Métropole de Lyon

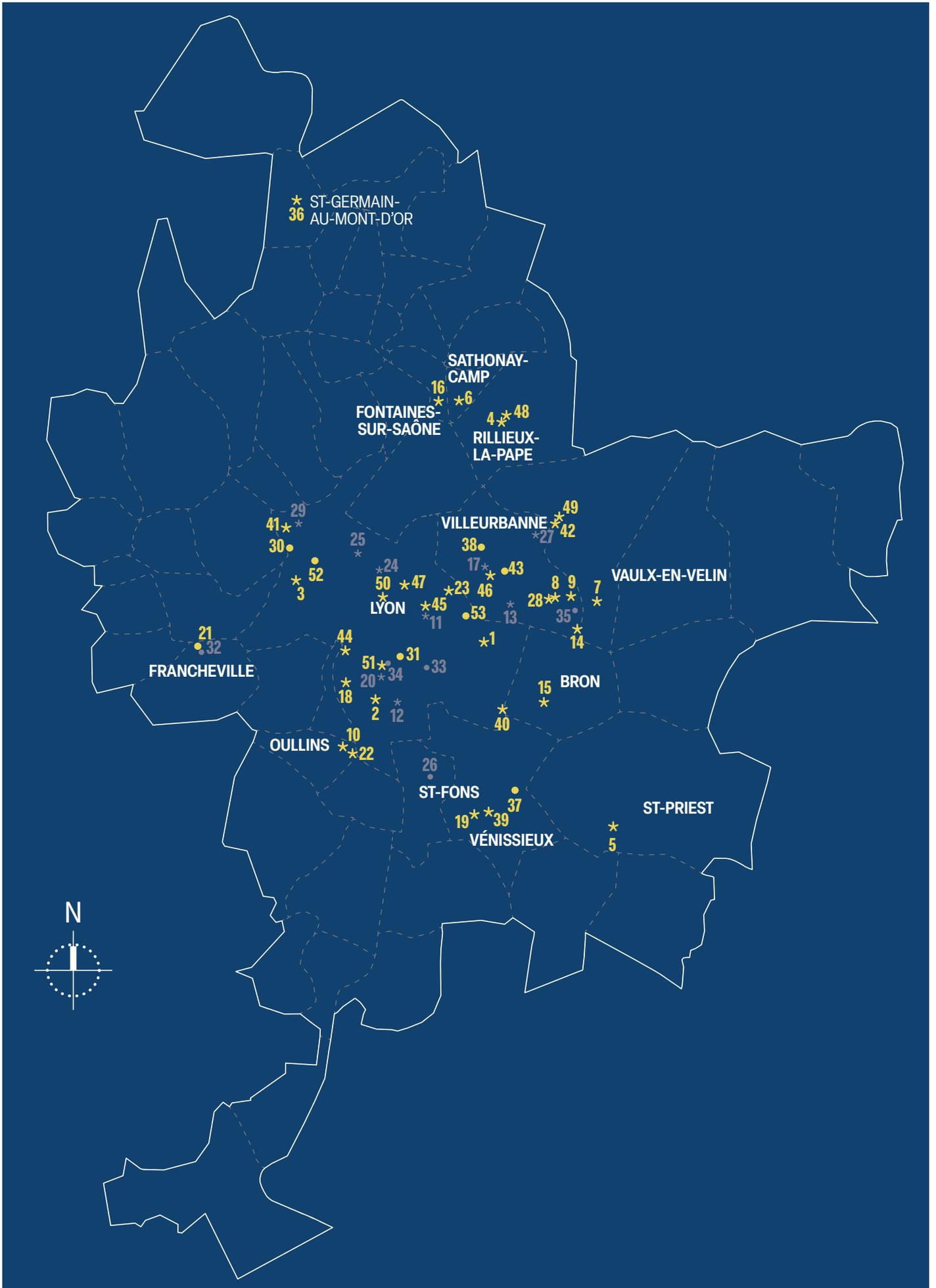
- ★ 1 La Station
- ★ 2 Halle Debourg
- ★ 3 Les Amazones
- ★ 4 Maison des entreprises Cap Nord
- ★ 5 Les Ateliers Briand
- ★ 6 La Galoche
- ★ 7 Allée du Textile
- ★ 8 La Base - Fends la Bise
- ★ 9 L'étape 22D
- ★ 10 Co-Con La Saulaie
- ★ 11 Place des Martyrs de la résistance
- ★ 12 Fagor
- ★ 13 Place Grandclément
- ★ 14 Poudrette
- ★ 15 Les Grands Terrains de Parilly
- ★ 16 Les jardins partagés des Marronniers
- ★ 17 Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel
- ★ 18 La Station Mue
- ★ 19 ZAC Armstrong
- ★ 20 Halle Girondins
- 21 Les Grandes Voisines
- ★ 22 Les Grandes Locos (Technicentre SNCF)

- ★ 23 Maison de l'Hospitalité
- ★ 24 Place Chardonnet
- ★ 25 Petite place de la Croix-Rousse
- 26 Place Durel
- ★ 27 Les Marais
- ★ 28 Menuiserie Collective
- ★ 29 U de la Duchère
- 30 La DuchESse
- 31 Territoires (Halles SERNAM)
- 32 L'encyclie
- 33 Halles du Faubourg
- 34 La Cité des Halles
- 35 L'Autre Soie
- ★ 36 Maison des 4 vents
- 37 Coblod
- 38 La Filature (ACI)
- ★ 39 Balmes Monmousseau
- ★ 40 ZAC Mermoz Sud
- ★ 41 Halle Agricole de la Duchère
- ★ 42 Pépinière Mas du taureau
- 43 L'Archipel
- ★ 44 Rive Droite
- ★ 45 Jardins du Lac
- ★ 46 Gratte-ciel v2
- ★ 47 Place Edgar Quinet

- ★ 48 ZAC Alagniers
- ★ 49 Place François Mauriac
- ★ 50 Rue de la République
- ★ 51 Vitamine 7
- 52 Agora du 9^e
- 53 Clinique Vialar

-
- ★ Occupations actives Métropole ou concédée
 - ★ Occupations achevées Métropole ou concédée

- Occupations actives partenaires
 - Occupations achevées partenaires
-



Carte des lieux d'occupation transitoire

Occupations sites bâtis/espaces publics et espaces extérieurs

Carte qui permet de visualiser 53 lieux d'occupation transitoire ouverts depuis 2016 sur le territoire métropolitain, en distinguant :

- Les sites bâtis d'une part et les espaces publics et extérieurs d'autre part
- Les sites actifs à l'été 2025 et les sites qui ont fermés



© Anais Mercey



© Laurence Danière

- 1 La Station
- 2 Halle Debourg
- 3 Les Amazones
- 4 Maison des entreprises Cap Nord
- 5 Les Ateliers Briand
- 6 La Galoche
- 7 Allée du Textile
- 8 La Base - Fends la Bise
- 9 L'étape 22D
- 10 Co-Con La Saulaie
- 11 Place des Martyrs de la résistance*
- 12 Fagor*
- 13 Place Grandclément*
- 14 Poudrette
- 15 Les Grands Terrains de Parilly
- 16 Les jardins partagés des Marronniers
- 17 Le laboratoire extérieur des Gratte-Ciel*
- 18 La Station Mue
- 19 ZAC Armstrong
- 20 Halle Girondins*
- 21 Les Grandes Voisines
- 22 Les Grandes Locos (Technicentre SNCF)

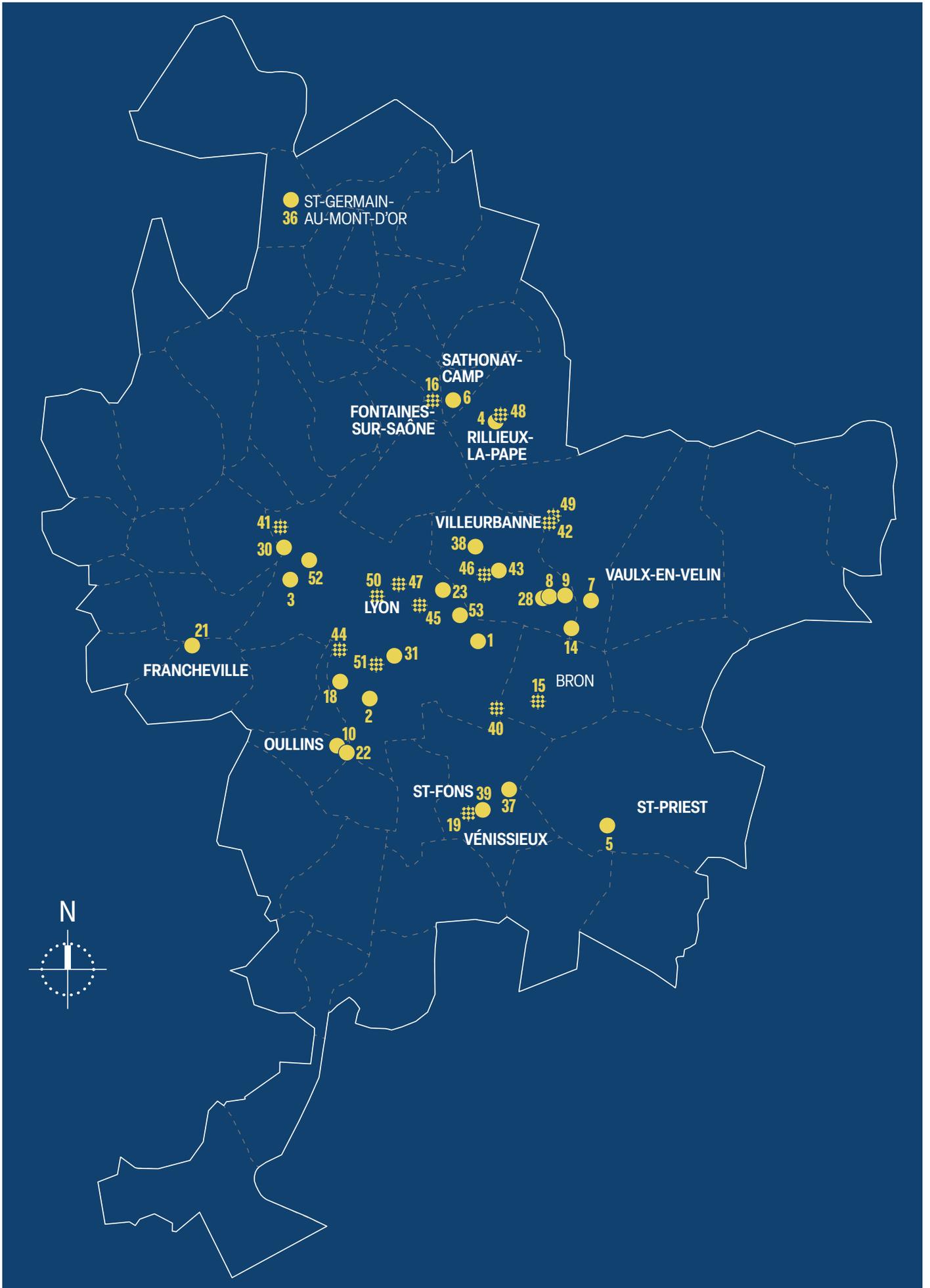
- 23 Maison de l'Hospitalité
- 24 Place Chardonnet*
- 25 Petite place de la Croix-Rousse*
- 26 Place Durel*
- 27 Les Marais*
- 28 Menuiserie Collective
- 29 U de la Duchère*
- 30 La DuchESse
- 31 Territoires (Halles SERNAM)
- 32 L'encyclie*
- 33 Halles du Faubourg*
- 34 La Cité des Halles*
- 35 L'Autre Soie*
- 36 Maison des 4 vents
- 37 Coblod
- 38 La Filature (ACI)
- 39 Balmes Monmousseau
- 40 ZAC Mermoz Sud
- 41 Halle Agricolaire de la Duchère
- 42 Pépinière Mas du taureau
- 43 L'Archipel
- 44 Rive Droite
- 45 Jardins du Lac
- 46 Gratte-ciel v2

- 47 Place Edgar Quinet
- 48 ZAC Alagniers
- 49 Place François Mauriac
- 50 Rue de la République
- 51 Vitamine 7
- 52 Agora du 9°
- 53 Clinique Vialar

* Occupations sites fermés

● Occupations sites actifs espaces publics et espaces extérieurs

● Occupations sites actifs bâtis





Cet atlas des sites a vocation à s'étoffer
au fil des années. Si vous avez un site à ajouter
n'hésitez pas à nous contacter par mail :
urbanismetransitoire@grandlyon.com

02

La sélection 2025 des sites d'urbanisme transitoire

L'autre Soie fiche n°35	page 16
Zac Mermoz Sud fiche N°40	page 17
La Halle agricole fiche n°41	page 18
Pépière Mas du Taureau fiche n°42	page 19
Rive Droite fiche n°44	page 20
Jardin du Lac fiche N°45	page 21
Zac Gratte-ciel fiche n°46	page 22
Place Edgard Quinet fiche n°47	page 23
Place François Mauriac fiche n°49	page 24
République Nord fiche n°50	page 25
Vitamine 7 fiche n°51	page 26

Légende des cadrans multi-critères

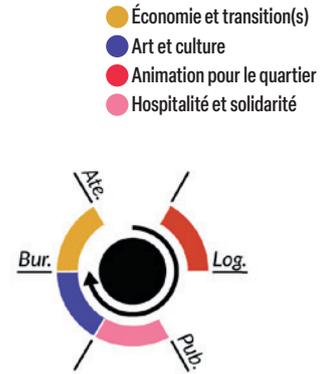


Durée de l'occupation <p>Sup. à 4 ans Inf. à 2 ans Entre 2 - 4 ans</p>	Nature des locaux <p>Bur. Bureau Ate. Atelier Hal. Halles/entrepôts Log. Logements Pub. Accueil du public</p>	
Typologie d'espace <p>Bâti et espace extérieur Espace public Espace dédié à la fertilisation de terre</p>	Vocations <ul style="list-style-type: none">Économie et transition(s)Art et cultureVégétalisation et environnementAnimation pour le quartierHospitalité et solidaritéMobilités décarbonées	Surface du projet <p>Supérieur à 4 000 m² Entre 1 000 m² et 4 000 m² Inférieur à 1 000 m²</p>

L'AUTRE SOIE

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

La préfiguration d'un nouveau quartier marquée par la vie culturelle, l'hospitalité et l'économie sociale et solidaire



© Lionel Rault

Le site historique de l'Autre Soie a connu plusieurs vies : foyer de jeunes travailleuses de l'usine TASE à partir de 1926, caserne puis hôpital militaire, école Polytechnique démilitarisée, et enfin Institut de Formation des Maîtres de 1990 à 2013, année de sa fermeture.

Trois ans après démarre l'occupation temporaire du site autour des valeurs de solidarité et d'hospitalité, avec la culture en fil rouge. Le bâtiment B est transformé en Centre d'Accueil et d'Orientation pour loger 150 jeunes migrants suite au démantèlement de la « jungle de Calais ». Il deviendra en 2018 un centre d'hébergement d'urgence géré par Alynéa. Dans le même temps, les premiers événements et l'occupation temporaire se concrétisent sur le bâtiment A, dit « bâtiment patrimonial ». Celui-ci accueille une vingtaine de structures de l'ESS qui se partagent ses espaces. L'ancien parc de l'IUFM est également ponctuellement ouvert au public. Le site s'impose comme nouveau lieu de vie et d'événements du territoire, qui accueille au quotidien occupants, résidents et visiteurs.

Le projet est porté par un partenariat entre le CCO, coordinateur chargé de la programmation et de l'animation du site, et le GIE La Ville Autrement, aménageur réunissant plusieurs acteurs de l'habitat et de l'hébergement. En 2018, un appel à projet européen Urban Innovative Action apporte des financements supplémentaires qui vont permettre d'amplifier le projet.

Le site évolue au fil du temps vers sa forme pérenne. En octobre et novembre 2023 sont livrés la salle de concert « La Rayonne », puis le bâtiment patrimonial rénové (pépinière associative et culturelle, Maison des Services Publics de la Ville de Villeurbanne, résidence étudiante, accueil mère-enfants). L'Autre Toit, programme neuf de 50 logements en accession sociale, est livré début 2024. D'autres programmes de logements et d'activités (résidence sociale, pension de famille, centre de formation, bureaux, etc.), ainsi que le parc qui deviendra public, vont ouvrir d'ici à 2026.

Fiche technique

n°35

Propriétaire	GIE La Ville Autrement	Mode de gestion	CCO en partenariat avec le GIE La Ville Autrement
Lieu	28 Rue Alfred de Musset 69100 Villeurbanne	Nb de structures occupantes	23
Période	De 2016 à fin 2023	Nb de personnes sur site	245 travailleurs, 300 personnes hébergées
Surface occupée	23 500 m ²	-	-



ZAC MERMOZ SUD

Modules co-conçus et modules d'agriculture urbaine pour animer et préfigurer des espaces publics en devenir



© Mission Territoriale Entrée Est

Chantier jeune de la mission locale sur la parcelle quartier fertile de Mermoz.

Le quartier de Mermoz est un espace en pleine transformation urbaine qui s'inscrit dans une démarche de renouvellement urbain menée par la Métropole de Lyon, en collaboration avec la Ville de Lyon, l'ANRU et le bailleur social Grand Lyon Habitat. Le projet de renouvellement urbain est mené en deux phases. La première partie au Nord, dont les travaux ont été achevés en 2018 (PRU 1), et le projet de renouvellement urbain au Sud, actuellement en cours (NPNRU).

Des bancs et des tables en bois, ainsi qu'un terrain de pétanque ont été conçus et installés sur le mail Narvik, pour préfigurer les usages du futur espace public livré en 2027. Ces aménagements ont été réalisés grâce à des chantiers jeunes coordonnés par le collectif Terrain d'Entente, avec l'appui de Grand Lyon Habitat (été 2022). D'autres mobiliers ont été conçus en chantier participatif, encadré par l'association La Bricc, avec des jeunes de la Coopérative Jeunesse Service et des habitants du quartier (été 2023). Plusieurs mobiliers transitoires ont également été réemployés, notamment les structures ludiques et

anti-stationnement en formes de coccinelles issues du projet de la place Grandclément à Villeurbanne.

Une troisième phase a consisté en l'aménagement d'autres espaces transitoires dédiés à l'agriculture urbaine, dans le cadre du projet « Quartiers Fertiles », financé par l'ANRU. Suite à la démolition d'un bâtiment, la Métropole a aménagé une parcelle pour accueillir le projet (prairie fleurie, cheminements piétons, pépinière, emplacements pour les associations et le projet de jardin participatif).

Cet espace d'agriculture urbaine se compose de lombricomposteurs (Eisenia) et de modules de jardinage et de lombricompostage (Ceercle). Il est complété par un espace de jardinage collectif, souhaité par les habitants : des bacs en bois ont été construits avec l'EBE SP Actions et les jeunes de la sauvegarde 69 et de la Mission Locale. L'entretien et la culture des bacs sont assurés par les associations du quartier et par les habitants impliqués dans le projet. En 2025, ces projets s'implantent ailleurs dans le quartier pour permettre de nouveaux aménagements sur cette parcelle.

Fiche technique

n°40

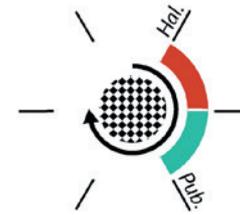
Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Quartier Fertile : parcelles gérées par les associations Mail Narvik : aucun gestionnaire affecté
Lieu	Mail Narvik et 13 rue Albert Morel, 69008 Lyon	Nb de structures occupantes	Quartier Fertile : Eisenia, Ceercle et collectifs d'habitant-es et de partenaires
Durée	De 2022 à 2025	Nb de personnes sur site	-
Surface occupée	Parcelle Quartier Fertile : 1 200m ² - Mail Narvik : 2 000m ²	-	-

LA HALLE AGRICOLE

Tiers lieu en plein air autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation responsable à la Duchère

● Végétalisation et environnement

● Animation pour le quartier



© Laurence Danière

La Halle Agricole est un lieu dédié à l'agriculture urbaine et à l'alimentation saine et durable dans le secteur de la Sauvegarde à la Duchère (Lyon 9^e). Il s'inscrit dans le cadre du projet « les Quartiers Fertiles » de l'ANRU qui vise à développer l'agriculture urbaine dans les quartiers prioritaires. Pilotée par la Mission Lyon La Duchère sur un terrain mis à disposition par le Groupe SERL, la Halle s'insère dans un projet plus large de création d'une cité fertile et solidaire à la Duchère et bénéficie de financements de l'ANRU, de l'État, de la Métropole de Lyon et de la Ville de Lyon. La Halle Agricole est un espace participatif avec une programmation variée qui a pour vocation de tester et d'expérimenter une dynamique pérenne pour le quartier. Située sur la future place centrale du secteur de la Sauvegarde en cours de renouvellement urbain, la Halle Agricole est un lieu polyvalent qui offre une production maraîchère, un marché solidaire et des actions de

sensibilisation autour de l'agriculture urbaine et de l'alimentation (ateliers de cuisine, semis, jardinage, DIY...). Les activités qui prennent place sur ce lieu sont organisées par trois partenaires : l'association ArcencielFrance, qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi dans la découverte des métiers du maraîchage et de l'artisanat du bâtiment ; l'association Vrac Lyon Métropole, qui organise des marchés en plein air pour donner accès à une alimentation durable en circuit court ; ainsi que le Centre Social Sauvegarde Duchère qui accueille alternativement avec la Halle Agricole le marché et propose diverses programmations. Des événements festifs et culturels sont également proposés à la Halle par les acteurs culturels locaux et de la Ville de Lyon (dans le cadre de la charte de coopération culturelle), pour encourager et diversifier la médiation autour des enjeux d'alimentation, d'agriculture et de transition écologique.

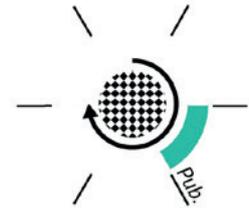
Fiche technique

n°41

Propriétaire	SERL	Mode de gestion	1 occupant-gestionnaire (ALLIES) + sous-occupation
Lieu	505 avenue de la Sauvegarde, 69009 Lyon	Nbr de structures occupantes	3 (ArcencielFrance, VRAC Lyon Métropole, Centre Social Sauve- garde Duchère)
Période	De 2023 à 2027	Nbr de personnes sur site	-
Surface	1 700 m ²		

PÉPINIÈRE MAS DU TAUREAU

Implantation d'une pépinière temporaire pour préfigurer le futur parc urbain et les espaces publics



© Laurence Danière



© Laurent Cerino

Dans le cadre du vaste projet de renouvellement urbain Grande Ile, la SERL, Maître d'Ouvrage de la ZAC Mas du Taureau, a initié deux phases d'urbanisme transitoire (Place François Mauriac et la Pépinière Mas du Taureau) visant à préfigurer les espaces publics de la ZAC en lien avec le Grand projet de ville de Vaulx-en-Velin et la Métropole de Lyon.

Ainsi, afin de préfigurer l'implantation du futur parc urbain du quartier et de recréer une dynamique sur les espaces en friches issus des démolitions, une pépinière d'arbres et d'arbustes a été aménagée au cœur du quartier. La pépinière accueille 115 arbres ainsi que 200 arbustes et haies bocagères sur une surface de 2500 m². Les essences cultivées seront

replantées dans les espaces publics de la ZAC et dans les cœurs d'îlots une fois qu'elles auront eu le temps de pousser et de s'adapter au climat local.

Pendant 4 ans, la pépinière devient également un véritable support pédagogique et un lieu de convivialité pour le quartier. Le site accueille des temps forts pour les associations et les collectifs de quartier, comme des ateliers de sensibilisation à la nature en ville pour les écoles et des chantiers participatifs avec les habitants et les étudiants, en partenariat avec la SERL, l'École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi (MMIE), et les collectivités, etc.

Fiche technique

n°42

Propriétaire	SERL pour le compte de la Métropole de Lyon	Mode de gestion	Terideal et la pépinière Soupe
Lieu	Vaulx-en-Velin, 69120	Nbr de structures occupantes	Le lieu est en libre accès pour les habitants et écoles du quartier
Période	De 2023 à 2027	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée	2 500 m ²		

RIVE DROITE

Des mobiliers urbains transitoires pour amorcer la réappropriation de la rive droite du Rhône



© Thierry Fournier



© Métropole de Lyon

Intégrés au projet urbain Rive Droite visant à transformer et reconquérir 2,5 kilomètres de quais du Rhône, encore aujourd'hui dominés par la circulation automobile, des dispositifs d'urbanisme transitoire ont été mis en place dès la conception du projet. Ces aménagements transitoires ont été installés afin d'amorcer la réappropriation des bords du Rhône en attendant le début des travaux en 2026. Ils préfigurent ainsi de nouveaux espaces publics. Plusieurs mobiliers transitoires ont été mis en place sur 3 sites stratégiques le long des quais Gailleton, Jules Courmont et Jean Moulin :

- Pont Wilson : 8 modules d'espaces publics portatifs, et 3 ombrières mobiles
- Pont Lafayette : 8 modules d'espaces publics portatifs, et 3 ombrières mobiles
- Halte fluviale Antonin Poncet : 8 ombrières mobiles.

Imaginé par Bruit du Frigo, membre du groupement de maîtrise d'œuvre autour du paysagiste BASE, ces mobiliers et aménagements sont conçus pour être facilement déplaçables et réutilisables. Ils seront ainsi déplacés au fur et à mesure de l'avancée des travaux sur la rive droite du Rhône.

Ces installations proposent aux usagers des terrasses avec ou sans ombre, des assises, des tables, des observatoires ou encore des jeux. Inaugurés et animés en juin lors de la 3^e édition du Festival entre Rhône et Saône, ces aménagements accueillent des événements et des animations (spectacles, concerts, séances de yoga, etc.), créant ainsi des lieux de vie conviviaux et multifonctionnels. En complément des dispositifs de concertation sur les projets urbains, un monitoring a été mis en place sur les aménagements transitoires afin d'évaluer les usages qui en sont fait et d'en retirer des enseignements pour le projet définitif.



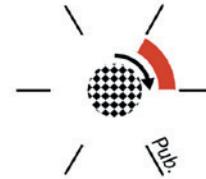
Fiche technique

n°44

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole de Lyon
Lieu	Pont Lafayette Pont Wilson Embarcadère Poncet 69002 Lyon	Nbr de structures occupantes	Le lieu est en libre accès pour les habitants et écoles du quartier
Période	De 2024 à 2029	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée	Pont Wilson : 270 m ² Pont Lafayette : 270 m ² A. Poncet : 60 m ²		

JARDINS DU LAC

Animer le cœur du quartier et tester de nouveaux usages avant l'aménagement définitif



© SPL Lyon Part-Dieu

La place du Lac est au cœur de la révolution paysagère développée dans le cadre du projet urbain Lyon Part-Dieu. Elle sera réaménagée à horizon 2030 et agrandie de l'autre côté de la rue Bouchut pour créer un véritable poumon vert central dans le quartier.

En attendant les travaux, liés à la démolition de l'actuelle cité administrative d'État, la SPL Lyon Part-Dieu a déployé des aménagements transitoires sur la place afin de proposer un nouveau lieu central de détente et de loisirs pour les riverains, salariés du quartier et usagers de passage. Le projet permet ainsi que tester de nouveaux usages qui nourriront la programmation à venir de l'espace public. Le projet a été conçu en concertation avec les habitants et salariés de la Métropole, et mis en place par le groupement La Formidable Armada, Maison G et l'architecte designer Julie Teulé. Le marché actuel dure jusqu'à fin 2025.

Les usagers peuvent désormais profiter d'un lieu convivial et calme, de mobiliers ludiques pour venir se détendre, discuter, jouer ou même s'installer pour travailler dehors, ainsi que de tables de ping-pong et d'une buvette éphémère ouverte pendant la saison d'été. Une œuvre peinte au sol par l'artiste Gilbert Mazout a marqué l'identité de cet espace lors de la première saison en 2024. Une nouvelle intervention artistique et aérienne a eu lieu en 2025 par le collectif Drappo.. Enfin, Les Jardins du Lac sont animés par une programmation estivale (mai à octobre) produite en régie ou à l'initiative d'acteurs du quartier : ateliers artistiques, initiations sportives, animation autour du jeu, etc.

En 2024, environ 840 personnes ont participé aux animations de la saison : temps inaugural de la saison, 10 animations proposées (8 ateliers artistiques et 2 événements conviviaux, 15 événements proposés par 8 structures du quartier). En 2025, une vingtaine d'animations sont prévues pour la Saison 2 des Jardins du Lac.

Fiche technique

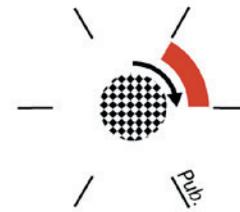
n°45

Propriétaire	SPL Lyon Part-Dieu pour le comte de la Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services de la SPL, du groupement et gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Lyon
Lieu	Place du Lac - 69003 Lyon	Nbr de structures occupantes	2
Période	De mai 2024 à fin 2025	Nbr de personnes sur site	1 à 3 personnes à la buvette selon l'activité (pendant la saison estivale)
Surface occupée	7 600 m ²		

ZAC GRATTE-CIEL

Un espace public de proximité pour toutes les générations et une aire d'ébats canine

● Animation pour le quartier



© La Formidable Armada - Métropole de Lyon

Construit en 1930 et marqué par la présence des premiers gratte-ciel de France, ce quartier iconique au cœur de Villeurbanne fait l'objet d'un vaste programme d'extension sur sa partie nord depuis 2015. La ZAC Gratte-Ciel Centre-Ville, concédée à la SERL, doit devenir une centralité intense, équilibrée, solidaire et adaptée aux enjeux climatiques contemporains à l'horizon 2030. À la suite de la première occupation transitoire du Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel achevée à l'automne 2023, un nouvel espace public temporaire est mis à disposition des riverains et usagers de passage. Ce projet vise à activer cet espace en plein centre-ville pour en faire un lieu de proximité intergénérationnel,

sportif, ludique et de détente en attendant le début des travaux en 2026.

Ce nouveau lieu de proximité se décompose en deux espaces : un espace sportif et de détente de 1 330 m² qui comprend deux tables de ping-pong, trois terrains de pétanque, un parcours vélo, un parcours aventure ainsi que des bancs et des tables de pique-nique ; sur les 500 m² restants, une aire d'ébats canine est testée en plein centre-ville en réponse à une demande renouvelée des habitants. Cette expérimentation permet de tester des usages et d'affiner les conditions de réussite d'une telle aire.

Fiche technique

n°46

Propriétaire	La SERL	Mode de gestion	Espace public mis à disposition de la Ville de Villeurbanne qui en assure la gestion
Lieu	20 rue Léon Chomel (entrée de l'aire canine) ; 171 cours Émile Zola (entrée de l'aire sportive), 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	-
Période	De l'été 2024 à l'été 2025	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée	1 830 m ²	-	-

PLACE EDGAR QUINET

- Animation pour le quartier
- Hospitalité et solidarité



L'expérimentation de mobiliers sur mesure pour favoriser les liens intergénérationnels



Adultes et enfants jouant aux jeux de société sur les Tablées d'Edgar



© Lab des espaces publics, Métropole de Lyon

La place Edgar Quinet est un espace public qui fera l'objet d'un projet de réaménagement à horizon 2026 pour offrir aux habitants un espace public agréable et convivial et accueillir de nouveaux usages.

En attendant les travaux définitifs, la place Edgar Quinet a été sélectionnée en tant que projet pilote pour mettre en œuvre un des six défis de la Charte des Espaces Publics qui vise à rendre la ville plus solidaire et inclusive pour toutes et tous (défi n°3). À ce titre, ce projet porté par la Ville et la Métropole de Lyon, a été accompagné par l'incubateur Erasme et le Lab des Espaces public de la Métropole afin de concevoir, expérimenter et évaluer des aménagements susceptibles de favoriser les liens entre les individus de toutes générations.

Des mobiliers spécifiques ont été créés puis déployés pour être testés in situ par les usagers à partir de la rentrée scolaire 2024. Cette expérimentation urbaine propose des bancs de discussion pour inciter à converser avec des inconnus et deux grandes tables, nommées « Tablee d'Edgar », conçues pour favoriser les interactions positives entre adultes et enfants grâce à ses plateaux ludiques en ardoise permettant de pique-niquer et dessiner. Des gradins ont également été implantés pour former un espace convivial incitant aux échanges, à la lecture et formant une scène pour inviter à la production de spectacles improvisés.

Fiche technique

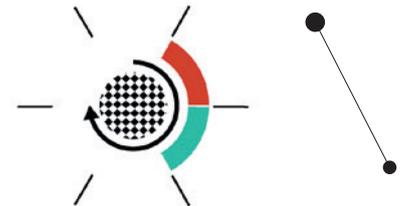
n°47

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Lyon
Lieu	Place Edgar Quinet 69006 Lyon	Nbr de structures occupantes	-
Période	De septembre 2024 à fin 2025	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée	120 m ²	-	-

PLACE FRANÇOIS MAURIAC

- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier

Des aménagements transitoires pour préfigurer et sécuriser l'espace public



Centralité importante du quartier, la place François Mauriac fait l'objet d'aménagements transitoires dans le cadre de la préfiguration des espaces publics de la ZAC Mas du Taureau à Vaulx-en-Velin depuis 2021. Inscrit dans le programme de renouvellement urbain Grande Ile, la ZAC Mas du Taureau s'étend sur 40 hectares et accueillera une programmation mixte, dans le prolongement du centre-ville et de la rénovation urbaine engagée depuis le début des années 2000. La Maitrise d'Ouvrage de la ZAC du Mas du Taureau a été concédée par la Métropole de Lyon à la SERL en 2020.

Située sur l'ancien site de la résidence ADOMA qui accueillait des travailleurs migrants jusqu'en 2015, ce secteur à enjeux se trouve en pleine centralité du quartier et concentre de nombreux flux : marché forain, stationnement, écoles, commerces, qui causent des problématiques de sécurité notamment aux abords de l'école Courcelles.

Pour préfigurer l'aménagement futur du quartier et répondre aux enjeux du projet, la SERL en lien avec le Grand projet de ville de Vaulx-en-Velin a lancé une démarche d'aménagement transitoire de ce secteur.

Cette démarche a permis également de donner une visibilité au projet global d'aménagement, encore en cours de définition à cette époque.

Ces aménagements transitoires ont notamment permis de sécuriser les abords de l'école, de créer des espaces de jeux, de convivialité et de végétaliser la place. En réponse au manque d'espace de jeux et d'espace public qualitatif dans le quartier, des modules de jeux ont été déplacés et réutilisés sur le secteur et de nouvelles installations ludiques ont été ajoutées. Une traversée piétonne permettant de relier la Médiathèque a été dessinée au sol avec les enfants de l'école, une estrade et une pergola ont été installées grâce à un chantier participatif jeunes, et les plantations ont fait l'objet d'un atelier avec des enfants du quartier.

Conçus suite à plusieurs phases de concertation avec les habitants lors de réunions, d'ateliers et de chantiers participatifs, les modules et les aménagements de cet espace public transitoire ont rencontré un franc succès auprès des habitants et ont permis un croisement plus sécurisé des flux et des usagers entre les écoles, la médiathèque, les commerces, le marché forain et le centre-ville.

Fiche technique

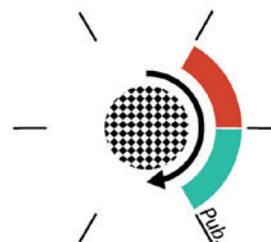
n°49

Propriétaire	Ville de Vaulx-en-Velin	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Vaulx-en-Velin
Lieu	Place François Mauriac, 69120 Vaulx-en-Velin	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2021 à 2028	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée ou en cours d'activation	1 940 m ²	-	-

RÉPUBLIQUE NORD

Accompagner la piétonnisation de la rue de la Ré'

- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



© Carla Lois-Facchetti



© Sophie Keller

Dans le cadre du projet Presqu'île à Vivre, la rue de la République, axe majeur et emblématique de la presqu'île devient le support d'une série de transformations, commencées il y a 50 ans avec la piétonnisation du secteur Sud de la rue.

A partir de juin 2025, un nouveau plan de circulation entre en vigueur, marquant une réorganisation des déplacements sur la presqu'île : déploiement d'une aire piétonne, mise en place d'une ZTL (Zone à Trafic Limité) et redirection des circuits de bus.

C'est à l'été 2025 que figurent les premières interventions pour améliorer le confort des piétons et favoriser l'appropriation de la rue. L'installation de mobiliers d'assises ludiques, les nouveaux marquages d'animation au sol et la mise en place de blocs de

granit pour garantir la sécurité en sont les premiers jalons. À l'automne, des travaux de végétalisation seront entrepris ainsi que la création de nouvelles rampes d'accès PMR. Les abris voyageurs, disposés le long de la rue, vont être transformés pour expérimenter de nouvelles vocations et en faire des espaces supports d'animations.

Ce projet s'inscrit dans une logique évolutive et progressive. Une démarche d'étude et d'accompagnement à maîtrise d'usages sera mise en place. Chaque année, des enquêtes menées auprès des habitants et usagers seront menées pour mesurer l'appropriation des aménagements, envisager des ajustements dans le projet et consolider un projet pérenne.

Fiche technique

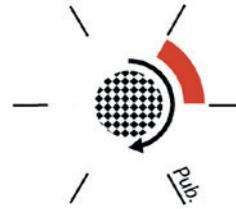
n°50

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et la Ville de Lyon
Lieu	Rue de la République, 69001/2	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2025 à 2029 (test mobiliers)	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée ou en cours d'activation	9 400 m ²	-	-

VITAMINE 7

Des aménagements transitoires à vocation sportive et événementielle pour toutes et tous

● Animation pour le quartier



© Sportfield

Inscrit dans la transformation de la friche du Pré Gaudry dans le 7^e arrondissement de Lyon, le projet transitoire Vitamine 7 est mené par la Métropole de Lyon. Sur un ancien terrain adossé au collège Halimi, l'entreprise Sportfield et Lieux Solides, ont été désignés pour la réalisation d'équipement sportifs.

Le projet a été conçu via une démarche de co-construction (3 ateliers participatifs associant riverains et futurs usagers) et comprend un volet sportif : terrains de padel et espaces sportifs modulables et évolutifs dans le temps pour accueillir différentes pratiques.

Le projet a également vocation à venir animer le quartier avec un espace événementiel : buvette, foodtruck, espace ludique et de détente, écran géant en plein air, etc.

Ces équipements serviront également pour des cours d'éducation physique et sportive de l'école primaire et du collège qui se trouvent à proximité, ainsi que pour les activités pour enfants «Métropole Vacances Sportives» proposées par la Métropole de Lyon.

Plus largement, ce projet est l'occasion d'expérimenter des activités sportives inclusives pour enrichir la politique sportive de la Métropole et la programmation d'équipement dans le secteur.

Fiche technique

n°51

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Sportfield et Lieux Solides
Lieu	3 bis rue Félix Brun 69007 Lyon	Nbr de structures occupantes	2
Période	De 2025 à 2029	Nbr de personnes sur site	-
Surface occupée ou en cours d'activation	2 000 m ²	-	-

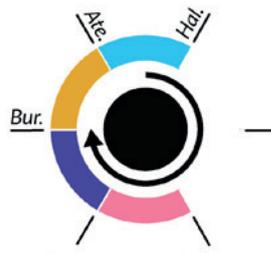
03

La sélection 2023 des sites d'urbanisme transitoire

Les Ateliers Briand fiche n°05	page 28
L'Étape 22D fiche n°09	page 30
Place Grandclément fiche n°13	page 32
Les Grandes Voisines fiche n°21	page 34
Les Grandes Locos fiche n°22	page 36
La Station fiche n°01	page 38
Halle Debourg fiche n°02	page 39
Les Amazones fiche n°03	page 40
Maison des entreprises Cap Nord fiche n°04	page 41
La Galoche fiche n°06	page 42
Allée du Textile fiche n°07	page 43
La Base Fends la Bise fiche n°08	page 44
Co-con la Saulaie fiche n°10	page 45
Place des Martyrs de la Résistance fiche n°11	page 46
Fagor fiche n°12	page 47
Poudrette fiche n°14	page 48
Les Grands Terrains de Parilly fiche n°15	page 49
Les jardins partagés des Marronniers fiche n°16	page 50
Le Laboratoire extérieur des Gratte-Ciel fiche n°17	page 51
La Station Mue fiche n°18	page 52
ZAC Armstrong fiche n°19	page 53
La Halle des Girondins fiche n°20	page 54
Le U de la Duchère fiche n°29	page 55
Les sites d'urbanisme transitoire déployés par des structures partenaires	page 56

LES ATELIERS BRIAND

Le tiers lieu productif et circulaire de la Porte des Alpes



- Économie et transition(s)
- Art et culture
- Hospitalité et solidarité
- Mobilités décarbonées



L'ancienne usine Solyem, spécialisée dans la production de joints de culasse, a été construite à partir des années 1920. Elle s'inscrit dans le grand secteur de Saint-Priest situé à l'interface entre le centre-ville et la gare. En vue de mener un projet d'envergure à l'échelle de ce vaste périmètre (intégrant aussi la caserne Chabal désaffectée appartenant à l'Armée), la Métropole de Lyon a acquis le site en 2018 suite au départ de l'entreprise sur un nouveau site de Saint-Priest.

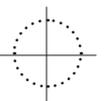
L'opportunité d'un projet transitoire apparaît dès lors sur un peu moins de la moitié du tènement. Les études de faisabilité et l'appel à projet menés par la Métropole entre 2019 et 2020 débouchent sur l'installation du tiers-lieu des Ateliers Briand en 2021.

Géré par Intermède, ce site précurseur de l'urbanisme transitoire de la Métropole de Lyon, participe à la politique de transition économique. Pépinière de projets, booster d'entreprises créatives, soutien à de nouvelles filières et mise en coopération de projets, les Ateliers Briand abritent des activités dont les modèles se testent ou se déploient. Ils proposent des espaces variés (bureaux, ateliers, stockages, halles, etc.) avec des tarifs inférieurs à ceux du marché. Ce projet favorise l'ancrage local d'un écosystème de 35 structures qui coopèrent sur le plan professionnel et humain : économie circulaire, arts et artisanat, services et mobilité durable. Cette aventure collective est orchestrée et animée par une coordinatrice de site qui en assure la gestion au quotidien, organise l'installation des activités et facilite les relations entre les parties prenantes.

Fiche technique

n°05

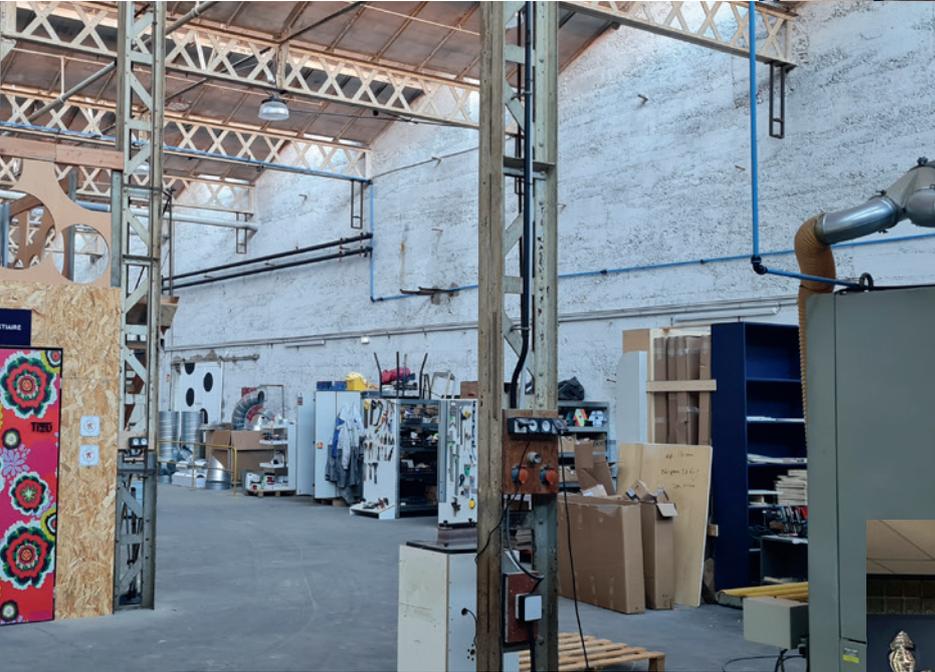
Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	1 occupant gestionnaire (Intermède) + multi sous-occupation
Lieu	25 rue Aristide Briand 69800 St-Priest	Nbr de structures occupantes	33
Période	De 2021 à 2027	Nbr de personnes sur site	90 salariés
Surface occupée ou en cours d'activation	1 000m ² de bureaux, 2 000m ² de halle, 17 000m ² d'espaces extérieurs, sur un terrain de 2,1 ha	-	-



© Ateliers Briand



© Ateliers Briand



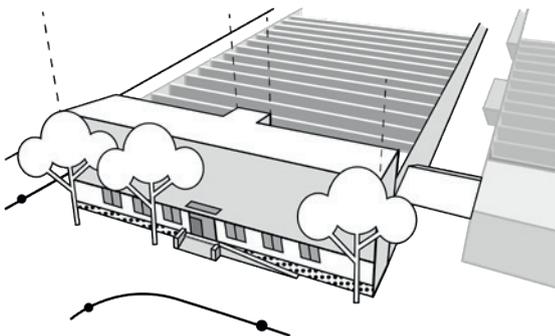
Ce qu'il faut retenir

Les Ateliers Briand prolongent la vocation productive du site tout en développant un modèle de transition économique autour de l'économie circulaire, sociale et solidaire. Les 33 structures entrepreneuriales, associatives et créatives bénéficient de ce lieu transitoire et de l'animation d'Intermède pour 6 années.

© Intermède



© Intermède



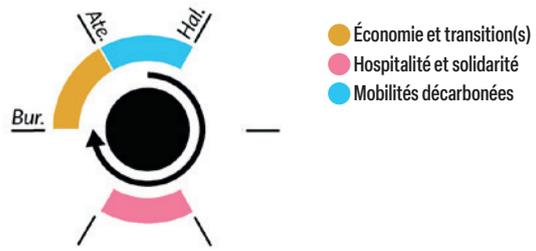
L'ÉTAPE 22D

Un site d'urbanisme transitoire XXL au service des transitions économiques et des solidarités

Le site transitoire de L'étape 22D se déploie sur les anciennes propriétés des entreprises BOBST et Thyssen acquises par la Métropole de Lyon en 2021 et 2022, et s'inscrit dans le grand projet urbain du Carré de Soie. Dès la première acquisition, l'activation temporaire de ce site a été décidée par la Métropole et la Ville de Villeurbanne, jusqu'à fin 2027, pour laisser place au projet urbain pérenne.

L'étape 22D de par son ampleur (5 hectares et près de 36 000 m² de bâtis) et la mixité de fonctions et d'activités qu'il accueille (activités économiques, productives, structures d'insertion et lieux d'hébergement d'urgence) est en passe de devenir un démonstrateur majeur de l'urbanisme transitoire sur le territoire métropolitain et au-delà. Le projet a reçu en 2024 le Prix des Défis Urbains du Forum des Projets Urbains ainsi que le label URBACT décerné par l'Union Européenne. Le site accueille désormais les structurantes et activités suivantes :

- Grand Plateau, tiers-lieu des mobilités actives et durables, sur 3 600 m² (environ 160 salariés), depuis 2022, ainsi que, dans le même bâtiment, Le Moulin, traiteur engagé en faveur de l'insertion.
- Le démonstrateur industriel Indulo depuis 2023, porté par l'Université de Lyon en partenariat avec la Métropole. Iloé, plateforme métropolitaine pour le sur-tri des encombrants, installée depuis 2023 et de façon pérenne sur ce site.



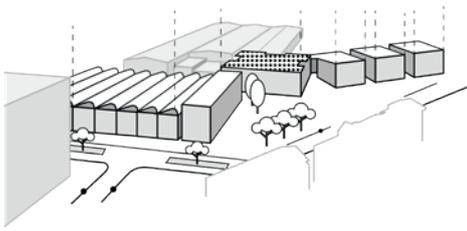
- Un site d'hébergement temporaire comprenant 12 habitats légers et accueillant 48 jeunes majeurs, géré par Acoléa, ouvert en 2023.
- La « Maison Decomberousse », gérée par Habitat et Humanisme Rhône, un second site d'hébergement pour une quinzaine de familles composées de mères isolées avec de jeunes enfants de moins de 3 ans, dans d'anciens bureaux réaménagés en logement en 2024.
- Le BOB (« Bâtiment Ouvert aux Bifurcations »), géré par Plateau Urbain depuis 2024 : 15 000 m² dédiés à des activités liées à l'économie sociale et solidaire (dont le centre logistique des Restos du cœur), au petit artisanat, à la culture et à l'art, ou encore à l'économie circulaire.
- La Halle des valoristes, sur près de 3 600m², animée par l'Association pour un Pôle Territorial d'Economie Circulaire (Et qui accueille depuis 2024 des acteurs d'économie circulaire et textile.
- L'Archipel des Métiers, une expérimentation à destination des jeunes très éloignés de l'emploi, portée par ATD Quart Monde, qui prend notamment forme par une cantine ouverte à tous les occupants du 22D et installée depuis 2025 dans l'ancienne maison du gardien.

Fiche technique

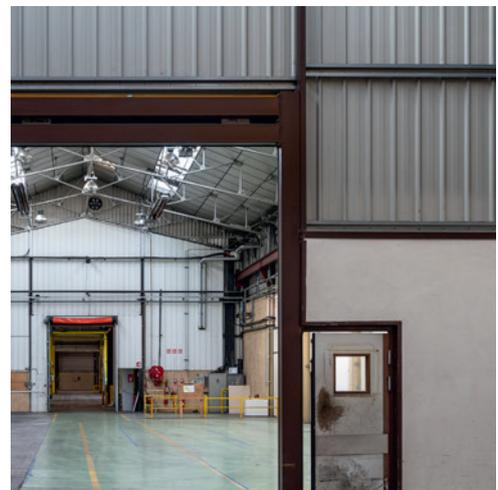
n°09

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Groupements d'occupants ou occupant, gestionnaire suivant l'entité
Lieu	22-40 rue Decomberousse 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	110
Période	De 2022 à 2027	Nbr de personnes sur site	100 personnes hébergées 360 salariés
Surface occupée ou en cours d'activation	36 500 m ² bâtis sur 5 ha	-	-





© Thierry Fournier



Ce qu'il faut retenir

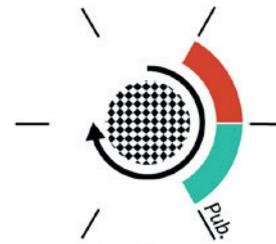
L'étape 22D est composée sur près de 5 ha, de 36 500 m² de halles industrielles, d'ateliers et de bureaux. Jusqu'à fin 2027, ce projet transitoire est tourné vers des activités productives, de l'économie circulaire, de l'ESS ainsi de l'hébergement temporaire. Mobilisant des montages transitoires diversifiés, le site est en passe de devenir, par sa taille et la multiplicité de ses vocations, un démonstrateur de l'urbanisme transitoire métropolitain.



PLACE GRANDCLÉMENT

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHÉVÉE

- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



Des aménagements temporaires au service de la co-construction de l'espace public



© Métropole de Lyon



© Julien Rambaud

Ancien centre de Villeurbanne jusqu'aux années 1930 et la naissance du quartier des Gratte-Ciel, la place Jules Grandclément reste une centralité de quartier qui souffre d'une perte de qualité urbaine (nombreuses voiries et axes de transports en commun), et appelle de longue date un réaménagement. Elle jouxte le périmètre plus large de la ZAC Grandclément qui prévoit sur 45 ha un fort renouvellement urbain et économique ainsi que la création d'un parc de 2,6 ha.

Le projet d'espace public de la place Grandclément a été suspendu à plusieurs reprises, avec la mise en site propre de la ligne forte C3, puis plus récemment

les travaux du tramway T6 Nord dont la livraison est annoncée pour 2026. Ce dernier report a été mis à profit pour engager une démarche de préfiguration et de test. Cette véritable première phase de transformation du site a permis d'enrichir la concertation et le projet ainsi que d'améliorer à court terme les aménités et le confort de la place. Des aménagements et équipements temporaires ont été déployés, dont certains adaptés de manière saisonnière : totem d'information, carrousel en bois et éolienne à pédale, brumisateurs, îlot de verdure et coin pique-nique, nombreux mobiliers urbains et voiles d'ombrage, etc.

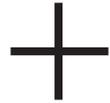
Fiche technique

n°13

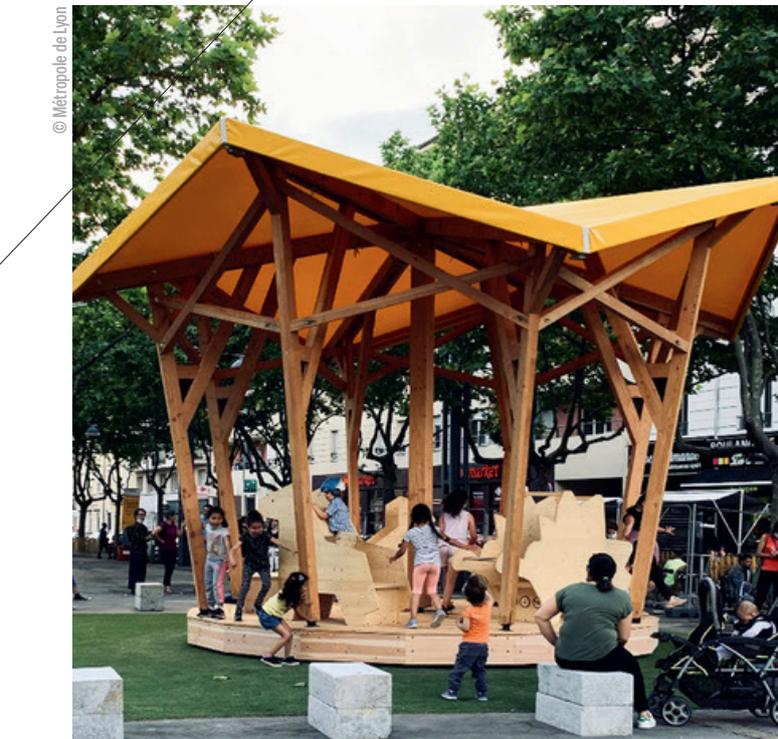
Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Villeurbanne
Lieu	Place Grandclément, avenue Léon Blum cours Tolstoï 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2019 à 2023	Nbr de personnes sur site	-
Surface	2 ha	-	-



© Julien Rambaud



© Métropole de Lyon



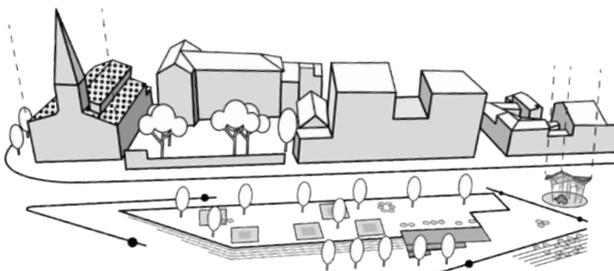
© Métropole de Lyon

© Métropole de Lyon



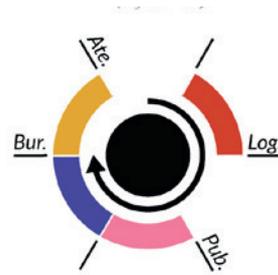
Ce qu'il faut retenir

Les aménagements temporaires sont au cœur du renouveau de la place Grandclément afin d'articuler les multiples temporalités du projet entre 2018 et 2026, échéance de livraison du tram et de la place. Dès le départ, la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage ont placé l'urbanisme transitoire au cœur de la stratégie de requalification du lieu comme vecteur de concertation de la place de demain et réponse à court terme aux besoins du quartier.

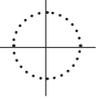


LES GRANDES VOISINES

Le plus grand tiers-lieu social de France



- Économie et transition(s)
- Art et culture
- Animation pour le quartier
- Hospitalité et solidarité



L'hôpital gériatrique Antoine Charial, situé à Francheville et Craponne, a fermé ses portes début 2021. Il constitue dès lors une réserve foncière en attente d'un projet urbain, dont la programmation reste à élaborer. Les Hospices Civils de Lyon, propriétaires du site, ont initié avec et sous l'impulsion de l'État, un vaste projet transitoire autour de l'hébergement d'urgence et dont la Métropole est partenaire (financement de 60 places liées à sa compétence de protection de l'enfance).

Une convention de 3 ans, récemment renouvelée pour la même durée, a été signée en 2021 entre l'État, la Fondation de l'Armée du Salut et le Foyer Notre Dame des Sans-Abri en partenariat avec Plateau Urbain. Elle prévoit le développement d'un projet transitoire mixte et foisonnant, à la fois au service

des publics hébergés et ouvert sur le territoire, ses porteurs de projets et ses habitants.

Les Grandes Voisines s'organisent autour de 5 centres d'hébergement bénéficiant à plus de 475 personnes et d'un dispositif d'insertion professionnelle représentant une soixantaine de postes. Le projet s'est enrichi d'une ambition territoriale forte avec le développement d'un programme mixte de locaux à destination de plus de 40 porteurs de projet (dont 60 % sont issus du territoire immédiat) et de services pour les hébergés comme pour les habitants du territoire : pôle de santé solidaire, ludothèque, épicerie solidaire, activités culturelles, sportives, d'éducation populaire, un restaurant et un hôtel d'insertion.

Fiche technique

n°21

Propriétaire	Hospices Civils de Lyon	Mode de gestion	Groupement FNDA et Armée du Salut, en partenariat avec Plateau Urbain
Lieu	40 Av. de la Table de Pierre Franche-ville/Craponne	Nbr de structures occupantes	50
Période	De 2020 à 2026	Nbr de personnes sur site	475 personnes hébergées 200 salariés
Surface	22 000 m ² bâtis sur 6,5 ha	-	-



© Thierry Fourmier

© A. Chatoy



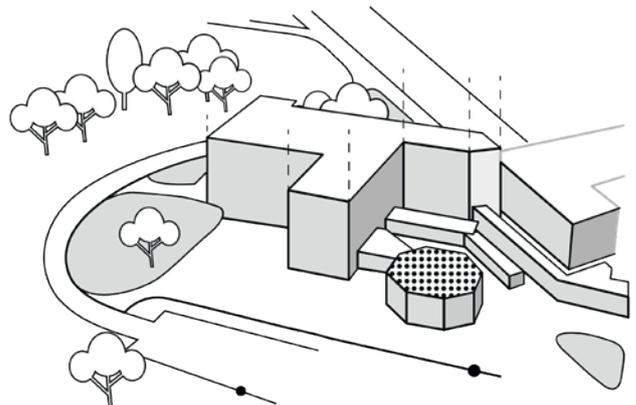
© Plateau Urbain



© Anne Leroy

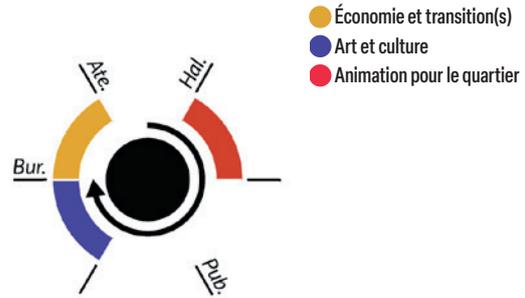
Ce qu'il faut retenir

Les Grandes Voisines constituent le plus grand tiers-lieu social et solidaire de France. Véritable démonstrateur de ce que permet le transitoire, elles révèlent la capacité de rassemblement du monde associatif et la puissance des partenariats entre associations, institutionnels et entreprises privées en soutien. Lieu de rencontre et de ressourcement, elles contribuent à développer le pouvoir d'agir des hébergés, porteurs de projets, riverains et associations, mais aussi celui des salariés mobilisés auprès des publics.



LES GRANDES LOCOS

La préfiguration d'une polarité culturelle métropolitaine



© Thierry Fournier

Lieu de production industrielle et ferroviaire depuis le milieu du XIX^e siècle, les Ateliers d'Oullins devenus le Technicentre SNCF, cessent leur activité en 2019 pour être transférés à Vénissieux, dans le quartier Gare. Cela marque le début d'un long et vaste programme de renouvellement urbain à la mesure de ce site de plus de 20 hectares. La mission d'urbaniste en chef du projet pérenne s'engage à partir de 2024 en vue d'un déploiement opérationnel à partir de 2027. La Métropole de Lyon et la SNCF entament très tôt une réflexion d'urbanisme transitoire. La SNCF développe des premières occupations temporaires sur une partie de son patrimoine, en façade de l'Yzeron.

En 2021, le site est également interrogé pour devenir un futur pôle de grands événements culturels à dimension métropolitaine jusqu'en 2030, en lieu et place des halles Fagor (Lyon 7).

Le projet des Grandes Locos est ainsi acté en 2022. En 2024, le site devient un nouveau lieu culturel qui accueille chaque année les Nuits Sonores, les biennales d'art contemporain et de danse, et le Lyon Street Food Festival avec plus de 400 000 visiteurs par an.

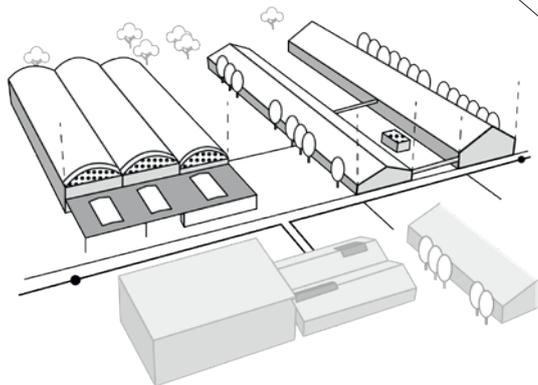
Sa mise en œuvre s'inscrit dans un scénario d'implantation évolutif, d'année en année, décliné en fonction des capacités du site et de la programmation dans le temps des travaux nécessaires. Dès à présent, la vocation temporaire du site déclenche des investissements pérennes (acquisitions et travaux de réhabilitation).

La Métropole de Lyon s'engage ainsi dans une démarche globale de recyclage patrimonial et urbain, qui offre une réponse aux besoins du territoire et de ses acteurs culturels, tout en alimentant les réflexions sur le projet urbain pérenne.

Fiche technique

n°22

Propriétaire	SNCF Immobilier / Métropole de Lyon	Mode de gestion	En cours de définition
Lieu	25 quai Pierre Semard 69350 La Mulatière	Nbr de structures occupantes	5
Période	De 2024 à 2029	Nbr de personnes sur site	-
Surface	30 000 m ² bâtis + 20 000 m ² d'espaces extérieurs	-	-



© Intermède



© Métropole de Lyon

Ce qu'il faut retenir

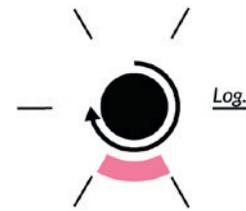
Les Grandes Locos participent d'une démarche de préfiguration programmatique d'un des futurs projets urbains majeurs de l'agglomération. Elles tissent la valeur patrimoniale et le passé industriel du site, avec les enjeux de production et de diffusion culturelles considérées comme essentielles dans l'écosystème métropolitain.



LA STATION

Un partenariat inédit entre la Métropole et l'État pour répondre à la situation des jeunes migrants en recours de minorité

Hospitalité et solidarité



© Métropole de Lyon

La Station Rockefeller est un centre d'hébergement temporaire constitué de structures modulaires installées afin d'accueillir des jeunes migrants en recours de minorité. Elle a permis de prendre en charge les publics issus du squat du collège Scève (Lyon 4) dont la résorption avait constitué un engagement de campagne lors des municipales de 2020, en pleine crise covid.

Installée à l'initiative de la Métropole de Lyon, La Station a amorcé un partenariat avec l'État qui a depuis financé une seconde Station, place de Milan (Lyon 3), dédiée également aux jeunes en recours de

minorité. Le terrain de la Station Rockefeller, situé à l'angle de l'avenue Rockefeller et du boulevard Pinel, constitue une réserve foncière au cœur du pôle Santé Est de Lyon pour le projet de développement urbain du Bio-Parc dont la programmation sera étudiée en lien avec l'évolution du site voisin de l'hôpital Desgenettes, en cours de fermeture.

Dans l'attente, le terrain sert la politique publique de l'hospitalité. Depuis son ouverture en novembre 2020, le site a permis plus de 250 mises à l'abri par l'association Le Mas.

Fiche technique

n°01

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Convention avec l'association Le Mas
Lieu	83 avenue Rockefeller 69003 Lyon	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2020 à 2027	Nbr de personnes sur site	52 personnes hébergées 6 salariés
Surface	1916 m ²	-	-

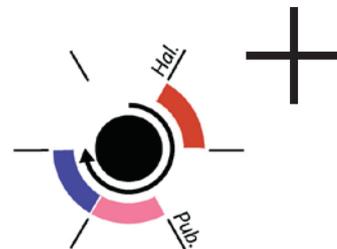
OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

HALLE DEBOURG

- Art et culture
- Animation pour le quartier
- Hospitalité et solidarité

Des occupations culturelles progressives

© Métropole de Lyon



© Métropole de Lyon

Située en plein cœur du 7^e arrondissement de Lyon, la Halle Debourg fait partie depuis 1984 des réserves foncières de la Métropole de Lyon constituées pour mener le grand projet urbain de Gerland, à l'œuvre depuis les années 1990. Après avoir longtemps servi d'atelier ou d'entrepôt pour les services techniques de la collectivité, la halle renaît sous l'impulsion de la politique culturelle de la Métropole de Lyon. Cette dernière la met à disposition pour accueillir des événements culturels depuis 2017 (pièces de théâtre, défilés, etc.) et des événements plus réguliers comme le festival international de street-art « Peinture Fraîche ».

À proximité des établissements d'enseignement supérieur de Gerland, la halle a également servi de lieu de distribution de colis alimentaires aux étudiants durant la crise covid.

Elle est progressivement identifiée comme un site d'occupation transitoire à part entière, ce qui nécessite une mise à niveau technique et réglementaire que l'état du bâti, très dégradé, ne permet pas d'envisager. La fin de son usage temporaire a ainsi dû être actée en 2023.

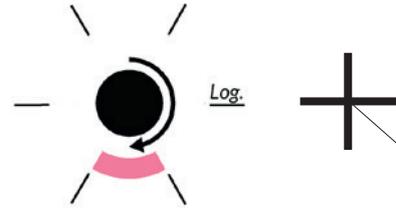
Fiche technique

n°02

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Métropole de Lyon
Lieu	47 avenue Debourg 69007 Lyon	Nbr de structures occupantes	1 (organisateur festivals + artistes participants)
Période	De 2019 à 2023	Nbr de personnes sur site	-
Surface	2 636 m ² bâtis + 1 000 m ² extérieurs	-	-

LES AMAZONES

Le premier site d'hébergement temporaire réalisé en alternative aux nuitées d'hôtel



© Thierry Fournier

Le site des Amazones s'inscrit dans le dispositif Co-Con porté par le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri (FNDSA) qui accueille des femmes isolées avec enfant de moins de 3 ans.

Les Amazones sont installées sur le terrain de l'ancien dépôt de sel du Grand Lyon, désaffecté depuis 2011 et inscrit au plan de cession de la Métropole de Lyon. Cette dernière a décidé mi-2020 de mettre à profit le temps des procédures foncières et de la définition du programme économique du site (logistique urbaine ou activité productive) en le mobilisant pour sa politique d'hospitalité.

La convention (2021-2024) signée par la Métropole de Lyon avec le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri a permis l'installation de ce centre d'hébergement, qui propose 20 places pour des femmes orientées par la Direction de la Prévention et Protection de l'Enfance de la Métropole et la Maison de la Veille Sociale. Vingt tiny houses de 16 m² sont équipées de sanitaires et de kitchenettes. Une cuisine collective, un espace d'échange, une buanderie, deux bureaux et du stockage complètent ce lieu de vie qui favorise un accompagnement social complet (aide à la parentalité, aide aux devoirs, animations...) et une intimité retrouvée.

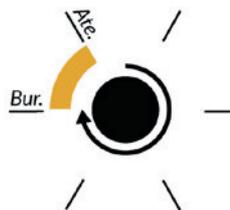
Fiche technique

n°03

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Convention avec le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri
Lieu	93 avenue Sidoine Apollinaire 69009 Lyon	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2021 à 2027	Nbr de personnes sur site	45 personnes hébergées 4 salariés
Surface	2 693 m ² de terrain	-	-

MAISON DES ENTREPRISES CAP NORD

Une pépinière temporaire pour faire pousser les entreprises à Rillieux-la-Pape



© Cap Nord

La Métropole de Lyon a activé en occupation transitoire pour une durée de 4 ans un bâtiment de 25 bureaux inoccupés et 40 places de stationnement, soit environ 1 400 m² à destination d'entrepreneurs dans le cadre de sa politique de développement économique.

Le terrain a été acquis par la Métropole de Lyon à Enedis dans le cadre des remembrements du projet urbain « Charles de Gaulle » à Rillieux-la-Pape. La restructuration du quartier et de l'entrée de ville nécessitant de poursuivre la maîtrise foncière, un projet transitoire a été initié en lien avec la Ville.

Après des travaux réalisés par la Métropole, l'association Cap Nord a investi courant 2022 ce lieu idéalement situé, connecté aux réseaux de transports, à proximité de commerces et loisirs. La pépinière d'entreprises propose ainsi des bureaux, des ateliers, des salles de réunion, un espace de coworking, une cuisine, du stockage, etc. Les structures présentes peuvent bénéficier du dispositif CitésLab d'accompagnement et d'amorçage de projets ainsi que du fablab La Capsule, orienté sur la sensibilisation aux savoir-faire artisanaux, technologiques et numériques.

Fiche technique

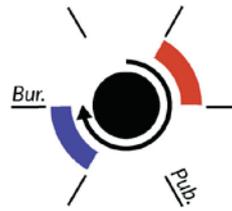
n°04

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Occupant-gestionnaire association Cap Nord
Lieu	80 avenue du Loup Pendu 69140 Rillieux-La-Pape	Nbr de structures occupantes	20
Période	De 2022 à 2027	Nbr de personnes sur site	50 salariés
Surface	1 425 m ² bâti	-	-

LA GALOCHE

Un tiers-lieu associatif sur le site de l'ancien Hôtel du Commandement

- Art et culture
- Animation pour le quartier



© La Galoche



Dernière pièce urbaine de l'ancienne caserne de gendarmerie, située dans la continuité de la ZAC Castellane, l'hôtel du Commandement est un grand bâtiment militaire néoclassique des années 1930 entouré de plusieurs annexes et d'un parc arboré. Il a été transformé en centre de formation pour la gendarmerie dans les années 1980 (salles de classes, réfectoire, chambres étudiantes, etc.). Cette réserve foncière a été acquise en 2004 par la Communauté urbaine de Lyon en vue d'un projet urbain en lien avec l'évolution de la résidence Le Camp de Dynacité, immédiatement attenante.

Ce patrimoine abandonné est très dégradé, et le bâtiment lui-même n'a pu être activé.

Néanmoins, le site se voit offrir une deuxième vie pour une durée de 5 ans avec l'installation d'un modulaire pour développer le projet de La Galoche : un tiers-lieu associatif, animateur du territoire en proximité avec une programmation culturelle et festive. Les locaux temporaires regroupent un café, une épicerie locale et de vrac ainsi qu'un espace de travail partagé.

Fiche technique

n°06

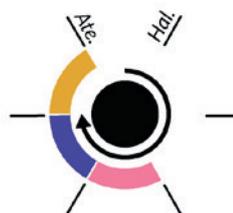
Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Occupant unique : association La Galoche
Lieu	1257 rue de la République, 69580 Sathonay-Camp	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2023 à 2028	Nbr de personnes sur site	1 salarié
Surface	220 m ² bâtis sur 1 400 m ² de terrain	-	-



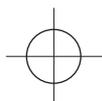
ALLÉE DU TEXTILE

Le patrimoine industriel du Carré de Soie

- Économie et transition(s)
- Art et culture
- Hospitalité et solidarité



© Métropole de Lyon



Les sheds de l'allée du Textile font partie de l'ancienne usine TASE (Textiles Artificiels du Sud-Est), ensemble industriel patrimonial emblématique du début XX^e siècle, qui marque encore aujourd'hui l'identité du quartier avec l'ancienne usine, ses logements collectifs et sa cité-jardin.

L'usine qui ferme ses portes dans les années 1980 laisse alors vacant un bâtiment central avec une architecture industrielle de grande qualité (poutres en acier, larges fenêtres, etc.)

Situé au cœur du grand projet urbain du Carré de Soie initié dans les années 2000, jouxtant plusieurs projets

immobiliers mixtes et en lien avec le pôle multimodal de La Soie, l'occupation transitoire du lieu bénéficie du temps long de ce vaste projet urbain et des interrogations sur sa programmation à venir.

Aujourd'hui, les sheds de l'allée du Textile sont confiés par la Métropole de Lyon, pour des périodes de 3 ans renouvelables, à plusieurs structures y mêlant leurs activités : Silk Me Back (association patrimoniale autour d'un métier à tisser), Cagibig (mutualisation écoresponsable des équipements techniques pour des manifestations culturelles) ou encore l'ONG Les Soldats de la Paix.

Fiche technique

n°07

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Multi-occupants
Lieu	4 allée du Textile 69120 Vaulx-en-Velin	Nbr de structures occupantes	9
Période	Depuis 2020	Nbr de personnes sur site	20 salariés
Surface	3 000 m ²	-	-

LA BASE FENDS LA BISE

Le site qui fait cohabiter hébergement d'urgence et cyclo-logistique

- Économie et transition(s)
- Hospitalité et solidarité
- Mobilités décarbonées



© Métropole de Lyon



© Thierry Fournier



© Thierry Fournier

Réserve foncière de long terme du secteur Blum-Cusset, le site fait l'objet d'une réflexion autour d'une programmation intégrant activité en ville et logistique urbaine. D'abord identifié comme opportunité pour la politique publique de l'hospitalité, il est aussi le support de développement d'une activité cyclo-logistique, lui conférant un caractère mixte inédit.

D'une part, le site la Base est un lieu d'hébergement dont la maîtrise d'ouvrage et la gestion sont assurées par l'association Le Mas, à destination de femmes isolées avec enfants de moins de 3 ans. Le lieu accueille 17 ménages (soit 51 personnes) installés dans 17 Tiny Houses depuis mars 2021. Ces hébergements constituent un nouveau départ

pour ces femmes, qui bénéficient sur place d'un accompagnement complet vers l'insertion sociale et professionnelle. Par la mise à disposition du terrain, la Métropole de Lyon fait de l'urbanisme transitoire un levier de renouvellement et d'accentuation de sa politique d'hospitalité.

D'autre part, le site accueille depuis 2022 l'entreprise Fends la Bise qui l'utilise comme base logistique sur 600 m² pour organiser son offre de livraison à l'aide vélos, vélos- cargos et remorque cargo. Ici, la Métropole de Lyon soutient la filière économique des mobilités décarbonées tout en testant l'usage de logistique urbaine en réflexion pour la programmation pérenne du secteur.

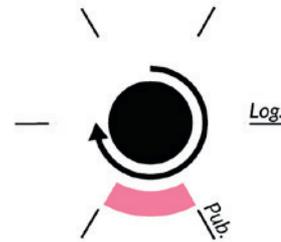
Fiche technique

n°08

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	2 occupants-gestionnaires : Le Mas et Fends La Bise
Lieu	194 Avenue Léon Blum 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	5
Période	De 2021 à 2027	Nbr de personnes sur site	77 personnes hébergées
Surface	7 569 m ² de terrain pour Le Mas + 600 m ² de bâtis pour Fends la Bise	-	-

CO-CON LA SAULAIE

Un centre d'accueil innovant qui fait son nid au cœur de la Saulaie



© Thierry Fournier



La ZAC de la Saulaie, constituée en 2018, est une immense friche de 20 hectares. Acquis auprès de la SNCF par la Métropole de Lyon en 2008, elle est concédée en 2020 à la SERL. Un important projet urbain prévoit de déployer 128 000 m² de surface de plancher entre 2024 et 2033. L'ambition est métropolitaine : faire du quartier de la Saulaie un éco-quartier complet à horizon 2030.

À la faveur du phasage opérationnel, une démarche globale d'urbanisme transitoire est projetée à l'échelle de la ZAC. Dès 2023, du foncier est mobilisé pour

accueillir le site du Co-Con, un centre d'accueil constitué de 22 tiny houses destinées à des mamans avec enfant de moins de 3 ans. Le site est géré par Le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri pour une durée de 3 ans.

Le Co-Con traduit les ambitions de la politique d'hospitalité et de solidarité de la Métropole de Lyon. Il voisine avec la Société Protectrice des Végétaux qui a été transféré depuis la Halle des Girondins. D'autres occupations transitoires sont en réflexion sur le reste du périmètre de la ZAC La Saulaie.

Fiche technique

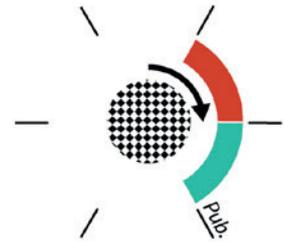
n°10

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Le Foyer Notre Dame Des Sans-Abri
Lieu	4 rue Dubois Crancé 69600 Oullins	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2023 à 2027	Nbr de personnes sur site	50 personnes hébergées
Surface	4 081 m ² de terrain (surface bâtie 514 m ²)	-	-

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE

- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



Animer la place et tester de nouveaux usages avant le projet pérenne

© The Good Factory



© SPL Part Dieu



© SPL Part Dieu

La place des Martyrs de la Résistance est un espace public dans le périmètre du grand projet urbain de la Part-Dieu, avec un fort enjeu de proximité (multiples usages de marché, stationnement, cour d'école, etc.) Cet espace fait l'objet d'un projet d'aménagement et de réhabilitation pour créer un véritable espace public végétalisé.

En attendant les travaux définitifs, un dispositif d'urbanisme transitoire porté par la SPL Part-Dieu a été mis en place afin de tester des usages et de préfigurer des aménités, entre concertation et co-construction. La SPL s'est appuyée sur une prestation

de La Formidable Armada en groupement avec The Good Factory.

La démarche a été menée en lien avec la rue des écoles Léon Jouhaux, située dans la continuité de la place, et en partenariat avec la MJC du Rancy et des associations locales (La Ville à Vélo). Cette expérimentation urbaine a proposé un espace ludique pour les enfants, préfigurant une future aire de jeux, un espace d'apprentissage du vélo qui sera pérennisé dans l'aménagement final, des gradins, des tables de pique-nique et une terrasse, ainsi qu'une végétalisation recréée dans un sol dé-bitumisé.

Fiche technique

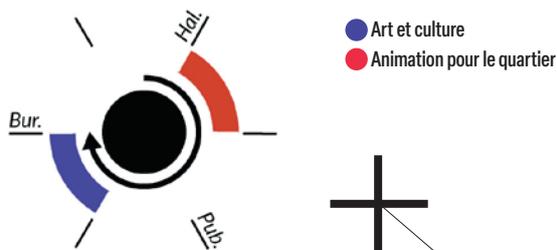
n°11

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Lyon
Lieu	Place des Martyrs de la Résistance 69003 Lyon	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2022 à 2024	Nbr de personnes sur site	-
Surface	6 000 m ²	-	-

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

FAGOR

Un pôle événementiel et culturel à la dimension internationale



Le site de Fagor est une friche industrielle emblématique du quartier de Gerland. Ancien pôle industriel de l'histoire ouvrière lyonnaise, l'usine d'électroménager Fagor-Brandt employait 1 800 personnes sur 11 hectares (dont 73 000 m² bâtis). Depuis les années 1980, l'usine a périclité et son acquisition par le Grand Lyon en 2014 pour soutenir l'activité industrielle en forte déprise n'a pas empêché sa fermeture en 2015. La partie Nord du tènement a fait l'objet d'un projet urbain : le PUP Ginko.

Les 6 hectares restant au sud, et leurs immenses bâtiments, sont alors devenus un lieu ressource de la politique culturelle et événementielle du

territoire. En accueillant dès 2017 les Nuits Sonores, la programmation s'est renforcée et organisée peu à peu, notamment autour de l'Association des Biennales (Biennale d'Art Contemporain, Biennale de la Danse, Lyon Street Food Festival). Les trois occupants principaux étaient l'association des Biennales, Arty Farty et France TV.

Cette vocation événementielle et culturelle s'est terminée fin 2023 pour laisser place à un centre de remisage pour le Sytral, et a été repris par le site du Technicentre à La Mulatière, au sein des « Grandes Locos ».

Fiche technique

n°12

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Multi-occupants
Lieu	65 rue Challemel Lacour 69007 Lyon	Nbr de structures occupantes	3 en continu
Période	De 2022 à 2024	Nbr de personnes sur site	-
Surface	29 000 m ² de surface bâtie	-	-

POUDRETTE

Réemployer un bâtiment pour soutenir la filière du réemploi

- Économie et transition(s)
- Hospitalité et solidarité



Le terrain situé rue de la Poudrette à Villeurbanne constitue une des réserves foncières du grand projet urbain du Carré de Soie initié dans les années 2000. Le site a été activé suite à un appel à projet de la Métropole de Lyon dédié à l'économie circulaire. Il accueille depuis 2019, l'entreprise Mineka, (spécialisée dans le réemploi de matériaux de construction à réutiliser et la collecte de chantier) et les Ateliers

Emmaüs (dans son activité de création d'agencement et de mobilier à base de matériaux recyclés via des personnes en insertion). Ces porteurs de projet sont rejoints en 2023 par Baklaava, en transfert (avec son propre modulaire) depuis L'Autre Soie, atelier d'adaptation à la vie active (AVA) à destination prioritairement des hébergés d'Alynéa et tourné vers une activité des métiers de bouche.

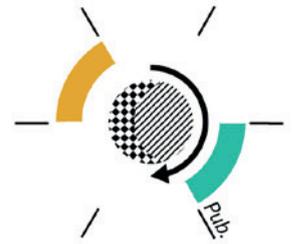
Fiche technique

n°14

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Multi-occupants
Lieu	182 rue de la Poudrette 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	10
Période	De 2023 à 2027	Nbr de personnes sur site	30 salariés
Surface	1 300 m ² bâtis (hors modulaire Baklaava) sur 5 500 m ² de terrain	-	-

LES GRANDS TERRAINS DE PARILLY

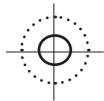
Un projet innovant d'économie environnementale



© Métropole de Lyon



© Arthur Barsotti



Jusqu'en 2022, l'iconique UC1 surplombait le boulevard périphérique avec ses 350 logements construits en 1959, faisant de cette unité d'habitation l'une des « barres » les plus grandes de France. En septembre 2022 s'engage sa déconstruction dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Parilly à Bron, porté par la Métropole de Lyon, la Ville de Bron et le bailleur social Lyon Métropole Habitat (LMH).

En attendant les travaux d'aménagement des futurs îlots, le large tènement libéré suite au chantier de démolition fait l'objet d'un projet d'occupation transitoire jusqu'en 2026. Un appel à projet a été initié par la Métropole de Lyon tourné vers l'économie

environnementale, circulaire et locale, et en particulier l'accompagnement de la filière émergente de fertilisation des terres.

Sur ce même quartier Parilly, une autre occupation transitoire est menée par LMH : "Les Locaux à Pic" qui vise à occuper 5 cellules commerciales vacantes allant de 45 m² à 105 m² et situées dans les rez-de-chaussée de l'UC6 (dont une partie est vouée à être démolie en 2028). Un appel à candidature a été lancé par LMH en 2022 pour une occupation jusqu'en 2025. L'enjeu est de dynamiser ce quartier sans attendre les futurs aménagements du projet de renouvellement urbain.



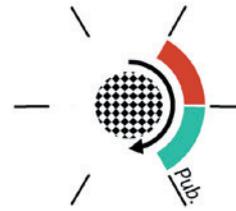
Fiche technique

n°15

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Multi-occupants
Lieu	1 au 11 rue Paul Bellemain 69500 Bron	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2023 à 2026	Nbr de personnes sur site	-
Surface	10 000 m ² de terrain	-	-

LES JARDINS PARTAGÉS DES MARRONNIERS

- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



Des jardins partagés pour favoriser la rencontre intergénérationnelle en attendant la place de l'école



© Métropole de Lyon



Le quartier des Marronniers, à Fontaines-sur-Saône, fait l'objet d'un projet urbain dont la partie Nord a vocation à favoriser le lien entre les résidences de Lyon Métropole Habitat et le groupe scolaire Les Marronniers : aménagement d'une place et construction d'un îlot de logements et d'équipements de petite enfance.

En attendant le début des travaux et la maîtrise foncière nécessaire au projet urbain, la Métropole de

Lyon met en place une occupation transitoire sur les différents espaces de jardins auparavant associés à des pavillons privés, afin de les mettre à disposition des habitants et des acteurs du territoire (école, associations, services communaux, etc.) À partir de septembre 2023 et pendant 2 ans, cette occupation temporaire permet de tester des usages et de créer un nouvel espace de proximité avec notamment une zone de liberté pour les enfants, un jardin partagé et une pépinière.

Fiche technique

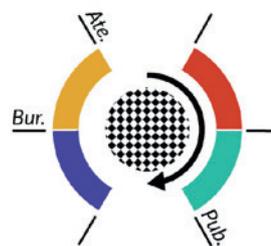
n°16

Propriétaire	Métropole de Lyon et Ville de Fontaines-sur-Saône	Mode de gestion	Ville de Fontaines-sur-Saône
Lieu	Rue Curie 69270 Fontaines-sur-Saône	Nbr de structures occupantes	1
Période	De 2023 à 2025	Nbr de personnes sur site	-
Surface	2 600 m2 de terrain	-	-

LE LABORATOIRE EXTÉRIEUR DES GRATTE-CIEL

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

- Économie et transition(s)
- Art et culture
- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



Des animations en attendant la future extension de la centralité de Villeurbanne

© Thierry Fournier



Construit en 1930 et marqué par la présence des premiers gratte-ciels de France, ce quartier iconique au cœur de Villeurbanne fait l'objet d'un vaste programme de restructuration et d'extension sur sa partie nord depuis 2015. La ZAC Gratte-Ciel Nord, concédée à la SERL, doit devenir une centralité intense, équilibrée, solidaire et adaptée aux enjeux climatiques contemporains, à horizon 2030.

Ce projet s'est accompagné d'une occupation transitoire tout aussi ambitieuse sur les parcelles

inexploitées et démolies en attente. Entre 2019 et 2023, au terme d'un appel à manifestation d'intérêt, le Laboratoire Extérieur des Gratte-Ciel s'est constitué autour de quatre pôles : Maison des Échanges et des Transmissions Associatives, Gratte-Terre, Espace Partage Innovation et La Ferme des artisans et des créateurs. Elle a accueilli plusieurs dizaines de porteurs de projets autour de l'agriculture urbaine et de l'artisanat pour tester des usages (restauration, coworking, théâtre, ateliers, micro-chantier, etc.) et d'événements pour animer les lieux.

Fiche technique

n°17

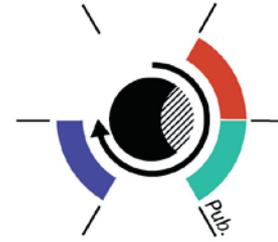
Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	GIE, La Ville Autrement
Lieu	20 rue Léon Chomel 69100 Villeurbanne	Nbr de structures occupantes	4
Période	De 2019 à 2023	Nbr de personnes sur site	-
Surface	7 000 m ² de terrain	-	-



LA STATION MUE

Le laboratoire de la participation citoyenne et de l'innovation urbaine

- Art et culture
- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



© SPL Confluence

La Station Mue est créée en 2018 sous l'impulsion de la SPL Confluence, en sa qualité d'aménageur pour le compte de la Métropole de Lyon. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement urbain Lyon Confluence qui a pour ambition de rénover ce quartier encore fortement marqué par son passé industriel. Le site préfigure le Champ, future oasis urbaine qui recouvrira à terme le sud de la presqu'île sur 5,5 hectares, abritant à la fois un millier d'arbres et des activités industrielles créatives et innovantes. La Station Mue, qui s'étend aujourd'hui sur un parc de 7 000 m², est un projet transitoire conçu par Base Paysage et Bruit du Frigo.

Le projet est rendu emblématique par sa grande structure en bois qui s'étend sur 750 m². Ce « laboratoire urbain » à ciel ouvert, qui place la participation citoyenne au cœur du projet, accueille de nombreux événements à destination du grand public, sur les thématiques de la culture, de la biodiversité, de la solidarité, de l'innovation... Une expérimentation de fabrication des terres fertiles est adossée au site transitoire, et participe de la logique d'économie circulaire.

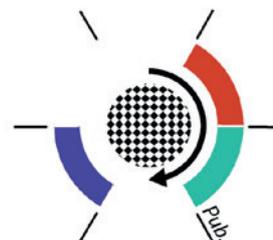
Fiche technique

n°18

Propriétaire	SPL Confluence	Mode de gestion	SPL Confluence
Lieu	155 Cours Charlemagne 69002 Lyon	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2018 à 2025	Nbr de personnes sur site	-
Surface	7 000 m ² de terrain	-	-

ZAC ARMSTRONG (ESPLANADE FRIDA KAHLO)

- Art et culture
- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



Une nouvelle esplanade expérimentant la prise en compte du genre



© Métropole de Lyon

La ZAC Armstrong a été créée en 2006 pour conduire un projet de réaménagement urbain sur ce quartier majeur du plateau des Minguettes à Vénissieux, situé face à la centralité de Vénissy. Dans le cadre de cette ZAC, deux expérimentations transitoires sont menées.

L'une, coordonnée par l'équipe du Grand Projet de Ville (GPV), porte sur le projet d'un îlot de fraîcheur sur le lot 1 de la ZAC, mis à disposition de la Ville qui le confie au groupement Passe Jardins et Graines de biodiversité désigné par un appel à projets organisé par la Ville. L'ANRU finance ce projet dans le cadre du programme « Quartiers Fertiles ».

La seconde est menée par la Métropole de Lyon en partenariat avec la Ville de Vénissieux sur l'esplanade Jean Cagne qui borde le quartier et en constitue sa façade sur l'axe du tramway. Cet espace public minéral de 4 550 m² a été conçu en 2011 et livré en 2013 pour répondre aux attentes d'animation du site, mais n'a pas rencontré ses usagers. En juin 2021, le

comité de pilotage du projet a décidé de la reprise de l'esplanade en accompagnant pendant 1,5 an la transition entre l'existant et le futur espace. L'objectif est à la fois technique (tester la faisabilité du réemploi des bétons) et d'usage avec une expérimentation de prise en compte de la présence des femmes sur l'espace public. Les concepteurs, le groupement HBLA / Ville Ouverte / Alto Step / Womenability, ont travaillé en lien avec la graphiste Marie Dautriche pour développer des aménagements transitoires à partir de béton de réemploi et de graphismes inspirés de l'œuvre de Frida Kahlo.

Véritable outil de concertation et d'appropriation, l'esplanade désormais dénommée Frida Kahlo, a été conçue en s'appuyant sur des études sociologiques et des dispositifs de concertation favorisant une parole égalitaire et inclusive. Son installation a fait l'objet d'un événement festif, culturel et participatif au mois de mai 2023.

Fiche technique

n°19

Propriétaire	Métropole de Lyon	Mode de gestion	Espace public, impliquant les services gestionnaires de la Métropole et de la Ville de Vénissieux
Lieu	Avenue Jean Cagne 69200 Vénissieux	Nbr de structures occupantes	-
Période	De 2023 à 2026	Nbr de personnes sur site	-
Surface	4 550 m ²	-	-

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHEVÉE

HALLE GIRONDINS

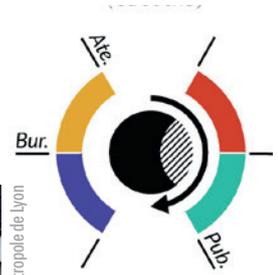
- Économie et transition(s)
- Art et culture
- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier

Préfigurer une nouvelle centralité de quartier

© Aurélie Thomé



© Métropole de Lyon



© MPlateau Urbain

La Halle Girondins, ancienne fumisterie d'environ 1000 m², fait partie du patrimoine industriel du 7^e arrondissement de Lyon. Au cœur du grand projet urbain de Gerland et plus particulièrement de la ZAC des Girondins concédée à la SERL par la Métropole de Lyon, elle a été exploitée par Plateau Urbain.

Le bâtiment a proposé des locaux d'activités, du bureau à l'atelier, à faible loyer, pour préfigurer les usages d'un futur pôle socio- culturel sur le site. Les structures accueillies étaient issues de différents secteurs du monde associatif, de l'artisanat ou de

l'économie sociale et solidaire. Elles proposaient des projets en lien avec l'art, la médiation culturelle, l'éducation et la culture ou encore la santé et l'environnement. L'espace extérieur jouxtant le bâtiment accueillait 800 m² d'agriculture urbaine hors sol et la Société Protectrice des Végétaux qui œuvre pour donner une seconde vie à des plantes destinées à être éliminées. La fin de l'occupation transitoire a eu lieu fin 2023 pour laisser place dans quelques années à un nouveau quartier urbain.

Fiche technique

n°20

Propriétaire	SERL	Mode de gestion	1 occupant- gestionnaire
Lieu	14 rue Crépet 69007 Lyon	Nbr de structures occupantes	25
Période	De 2020 à 2024	Nbr de personnes sur site	40 salariés
Surface	970 m ² bâtis sur 6 000 m ² de terrain	-	-

U DE LA DUCHÈRE

Tiers-lieu à la Duchère

OCCUPATION TRANSITOIRE ACHÉVÉE

- Art et culture
- Végétalisation et environnement
- Animation pour le quartier



© Plateau Urbain



© Anna Bochou

Le bâtiment « U », situé à la Duchère à Lyon au pied de la Tour panoramique classée patrimoine du XX^e siècle, a fait l'objet d'une occupation transitoire. Cette initiative s'est inscrite dans le projet de renouvellement urbain de la ZAC de la Duchère. Plateau Urbain a été désigné par le groupe SERL, propriétaire du lieu, pour réaliser un diagnostic et proposer un projet d'occupation transitoire. En lien avec la SERL, la Métropole et la Ville de Lyon, une occupation temporaire a été mise en place en novembre 2018, pour une durée de 18 mois.

L'objectif de cette occupation était de valoriser ce bâtiment vacant dans l'attente du projet de réhabilitation en proposant à des structures à

vocation sociale, éducative, environnementale ou culturelle, des locaux à des prix abordables. Au total, 27 structures aux diverses activités ont été accueillies sur ce site entre 2018 à 2020. Ce lieu est devenu un véritable tiers-lieu au service du développement du quartier.

À l'issue de cette phase transitoire et de la réhabilitation du bâtiment « U » de la Duchère, le projet a évolué vers une forme plus pérenne. Depuis l'été 2024, le bâtiment est devenu un pôle de coopération au service de l'innovation sociale et éducative grâce à l'arrivée de 18 nouvelles structures et au projet « Apprendre et Devenir », lieu de cohésion sociale, de coopération et d'apprentissage.

Fiche technique

n°29

Propriétaire	Groupe SERL	Mode de gestion	Plateau Urbain
Lieu	Avenue du Plateau 69009 Lyon	Nbr de structures occupantes	27
Période	De 2018 à 2020	Nbr de personnes sur site	-
Surface	1 550 m ²	-	-

Les sites d'urbanisme transitoire déployés par des structures partenaires



26 PLACE DUREL

Située à Saint-Fons, la place Durel est un espace public de plus de 4 000 m² appartenant à la Ville de Saint-Fons. Entre 2019 et 2021, le site a accueilli des projets à vocations transitoires centrés sur la végétalisation, l'animation du quartier ainsi que des initiatives artistiques et culturelles.



32 L'ENCYCLIE

Située à Francheville, l'Encyclie est un espace bâti de 4 000 m² appartenant à Eiffage. Entre 2022 et 2024, le site a accueilli des projets à vocation transitoire centrés sur l'économie, des initiatives artistiques et culturelles et l'animation du quartier.



30 LA DUCHESSE

Située dans le 9^e arrondissement de Lyon à la Duchère, la DuchESSE est un espace bâti de 550 m² qui appartient au bailleur social Lyon Métropole Habitat. Entre 2021 et 2026, le site propose des espaces de bureaux et des ateliers pour la dynamisation du quartier.



33 HALLE DU FAUBOURG

Située dans le 7^e arrondissement de Lyon, la Halle du Faubourg est un espace de 1 200 m² qui regroupe bâti et espaces extérieurs, appartenant à Vilogia. Entre 2018 et 2020, le site a accueilli des artistes, artisans et des événements.



34 LA CITÉ DES HALLES

Située dans le 7^e arrondissement de Lyon, La Cité des Halles est un espace de 7 000 m² qui regroupe bâti et espaces extérieurs, appartenant à Bouygues Immobilier. Entre 2021 et 2024, le site a accueilli des projets à vocation transitoire centrés sur la production artisanale et culturelle.



31 TERRITOIRE (HALLES SERNAM)

Situé dans le 7^e arrondissement de Lyon, le site Territoire des Halles Sernam est un espace extérieur ouvert au public de 3 500 m², appartenant à la SNCF. Depuis 2020, le site accueille des activités culturelles et des offres de restauration.



37 COBLOD

Situé à Vénissieux, le site Coblod est un espace de 59 100 m² qui regroupe bâti et espaces extérieurs, appartenant à la SNCF. Entre 2022 et 2026, le site accueille des projets à vocation transitoire centrés sur l'agriculture urbaine et le bien-être animal.



38 LA FILATURE (ACI)

Situé à Villeurbanne, La Filature (ACI) est un espace bâti de 1 650 m² appartenant à BNP Paribas et Ginkgo. Entre 2023 et 2025, le site accueille des artisans, artistes, auto-entrepreneurs, associations et espaces de convivialité.



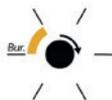
43 L'ARCHIPEL

Située à Villeurbanne, L'Archipel est un espace de 1700 m² regroupant bâti et espace extérieur appartenant à la Ville de Villeurbanne. Entre 2022 et 2025, le site devient un tier-lieu alimentaire et social.



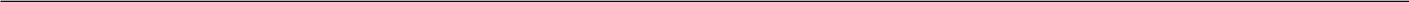
53 CLINIQUE VIALAR

Située dans le 3^e arrondissement de Lyon, l'ancienne Clinique Vialar fait l'objet d'une occupation transitoire sur 4 000 m² de bâti appartenant à Rhône Soane Habitat. Entre 2024 et 2026, le site accueille une communauté d'acteurs de la santé et du bien-être.



52 AGORA DU 9^e

Située dans le 9^e arrondissement de Lyon, l'Agora du 9^e est un espace bâti de 500 m² appartenant à la Ville de Lyon. Entre 2023 et 2025, le site accueille dans des anciens bureaux, des acteurs tournés vers les transitions sociales et écologiques.



A series of horizontal lines for writing, with two grey circular markers on the left side.

ATLAS
DES **SITES**
D'URBANISME
TRANSITOIRE

Edition 2025

Métropole de Lyon
20 rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3

www.grandlyon.com

Contributeurs : Métropole de Lyon, Agence d'urbanisme de Lyon
Conception graphique : Agence d'urbanisme de Lyon,
coopérative de communication Les Coommuns

MÉTROPOLE
GRAND LYON

